

ELLE LUI A ÉTÉ REMISE PAR L'ENVOYÉ SPÉCIAL DE SON HOMOLOGUE IRAKIEN

**Le président Tebboune reçoit une invitation pour assister au Sommet arabe**

# Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN *d'Algérie*

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro

Mercredi 30 avril 2025 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°6432 - 22<sup>e</sup> année

## SITUATION DES REFUGIÉS SAHRAOIS



**Bendjama plaide pour une solution durable**

P 5

**QUE PRÉVOIT LE PROJET DE LOI SUR LA MOBILISATION GÉNÉRALE ?**

**« De l'état de paix à l'état de guerre »**

P 2

**LE PROFESSEUR CHENANE :**

**« L'apport de Gara Djebilet sera considérable »**

P 4

1<sup>ER</sup> MAI

FÊTE DES TRAVAILLEURS

# Des acquis sociaux à savourer

*L'augmentation des salaires, des pensions de retraite et de l'allocation de chômage, la permanisation des contractuels, la réduction de trois ans de l'âge de retraite pour les enseignants...autant de mesures décidées par le président de la République.*

LIRE EN PAGE 3



Ph : DR

LES COURSES EN DIRECT

**HIPPODROME BAZER SEKHRA - EL-EULMA, CET APRÈS-MIDI À 15H30**

**Hamamat El Mesk logiquement**

P 21

IL A SUPERVISÉ UN EXERCICE TACTIQUE À LA 4<sup>E</sup> RÉGION MILITAIRE

# Chengriha s'enquiert de la disponibilité au combat

LIRE EN PAGE 2



## Diversification, la touche finale

**N**otre affranchissement des hydrocarbures n'est plus un vœu pieux. La diversification de notre économie est une réalité palpable. Nous produisons de plus en plus. Nos besoins sont de plus en plus satisfaits. Au point d'avoir réduit, substantiellement, nos importations et dans le même temps nos exportations hors hydrocarbures augmentent. Atteindre l'autosatisfaction de notre consommation de manière générale et plus particulièrement notre sécurité alimentaire, ne sont plus des objectifs lointains. Le meilleur indice qui conforte ce grand pas réalisé par notre économie, est le lancement, dimanche dernier, par trois ministres (Nadjiba Djilali, la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, en présence du ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Microentreprises, Noureddine Ouadah, et du ministre de la Formation et de l'Enseignement pro-

fessionnels, Yacine El Mahdi Oualid), du premier atelier consultatif sur le projet d'élaboration de la nomenclature des métiers de l'environnement. « Bien plus qu'un exercice administratif ou une simple classification technique, l'élaboration d'une nomenclature nationale des métiers de l'environnement participe d'une vision stratégique à travers laquelle nous entendons inscrire l'emploi-vert parmi les priorités de la planification nationale » a tenu à préciser Mme Djilali. Il faut dire que l'économie circulaire existe déjà dans notre pays. La transformation et le recyclage occupent une place de plus en plus importante parmi nos jeunes. Nos industriels qui réceptionnent les collectes sont de plus en plus nombreux à investir dans ce domaine jugé très rentable. Le secteur connaît un tel succès qu'il est devenu indispensable de mieux l'encadrer. Pour Ouadah « l'existence de dizaines de microentreprises en activité dans ce secteur en plus de plusieurs start-up qui conçoivent des plateformes et des applications spécialisées dans

la transformation et le recyclage » incite à une valorisation toujours plus grande pour permettre la création d'un plus grand nombre de start-up dans ce créneau. Quant à El Mahdi Oualid, sa participation au développement de cette économie verte consiste à prévoir de nouvelles spécialités liées au recyclage, dans les instituts et centres de formation professionnelle. En complément (ou en intégrant) du Conservatoire national des formations à l'environnement (CNFE) et du Centre national des technologies de production plus propres (CNTPP) qui dépendent, depuis 2002, du ministère de l'Environnement. Il faut dire que cette économie verte est connue du grand public par ces jeunes que l'on voit chaque jour collecter à bord de petites camionnettes, soit des déchets de plastiques, de cartons, voire même du pain. Les lieux de destinations de toutes ces récupérations sont des entreprises de transformations qui fleurissent au fil du temps et de la popularité de l'économie circulaire qui n'est rien d'autre que la transformation et le recyclage des déchets. Cerise sur le gâteau de la diversification !

Zouhir Mebarki

L'ÉDITO

IL A SUPERVISÉ UN EXERCICE TACTIQUE À MUNITIONS RÉELLES À LA 4<sup>E</sup> RÉGION MILITAIRE

# Chengriha s'enquiert de la disponibilité au combat

Le général d'Armée, Saïd Chengriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a supervisé hier dans le secteur opérationnel nord-est d'In Aménas un exercice tactique à munitions réelles lors du deuxième jour de sa visite à la quatrième Région militaire.

Ainsi, le général d'Armée a suivi, accompagné par le général-major Omar Tlemçani, Commandant de la 4<sup>ème</sup> Région militaire, un exposé présenté par le Commandant du Secteur opérationnel, portant sur l'idée générale et les étapes d'exécution de l'exercice. Cet exercice tactique, exécuté avec munitions réelles, avait pour objectifs de « tester la disponibilité au combat des unités du Secteur opérationnel, la capacité d'exécution des éventuelles missions de combat, la maîtrise du matériel de combat et des systèmes d'armes modernes, d'entraîner les commandements et les états-majors à développer leurs connaissances en matière de planification, de préparation, d'organisation et d'exécution, tout en les mettant dans les conditions d'un combat réel », précise la même source. Au Champ de manœuvres du Secteur, le général d'Armée « a suivi de près les différentes actions de combat exécutées



par les unités terrestres et aériennes engagées. Ces actions qui se sont caractérisées, durant toutes les phases de l'exercice, par un professionnalisme et un niveau tactique et opérationnel élevés, ont confirmé une fois de plus la rigueur dans l'accomplissement des actions tant sur le plan de la planification que celui de l'exécution et reflété la compétence des cadres en matière de montage, de conduite et de coordination des actions de combat, ainsi que le savoir-faire et la maîtrise, par les personnels, des différents systèmes d'armes et équipements mis à disposition », note le communiqué. « Au terme de l'exercice, le général d'Armée a rencontré les personnels des unités ayant exécuté cet exercice, pour évaluer la performance générale des participants. In situ, il les a félicités pour les efforts

consentis lors de la préparation et l'exécution de cet exercice tactique avec munitions réelles, qui a été sanctionné par des résultats très satisfaisants, traduits par la précision des tirs aux différentes armes et la parfaite coordination entre les unités et forces engagées », relève la même source.

Le général d'Armée a exhorté l'ensemble des personnels à « mettre à profit les résultats positifs obtenus de manière à augmenter davantage les aptitudes opérationnelles du Corps de Bataille, au niveau de ce secteur sensible en particulier et de l'ANP en général, avant de passer en revue les unités du Secteur opérationnel Nord-Est In Aménas, ainsi que les formations participantes à cet exercice », conclut le MDN.

Ania N.

QUE PREVOIT LE PROJET DE LOI SUR LA MOBILISATION GÉNÉRALE ?

## « De l'état de paix à l'état de guerre »

Le Conseil des ministres a adopté, le 20 avril dernier, le projet de loi sur la mobilisation générale. Aujourd'hui, on en sait un peu plus sur les dispositions prévues par le texte. Ainsi, selon le document du Gouvernement consulté par nos confrères d'« El-Khabar », ce projet de loi vise à « renforcer la défense nationale pour faire face à toute menace pouvant porter atteinte à la stabilité et à l'indépendance du pays », précisant que l'objectif est « d'organiser, de préparer et d'exécuter l'état de mobilisation générale », et ce conformément à l'article 99 de la Constitution qui confère au président de la République le pouvoir de décréter la mobilisation générale en Conseil des ministres, après consultation du Haut Conseil de sécurité et avis des présidents des deux chambres du Parlement national (Conseil de la nation et APN). Selon la même source, le texte définit les modalités de transition de « l'état de paix à l'état de guerre, en mobilisant les ressources humaines et matérielles pour soutenir l'effort de guerre. » Le document précise que la mobilisation générale « sera coordonnée entre le ministère de la

Défense nationale et 10 autres ministères, à savoir, le ministère des Affaires étrangères aura pour mission de « sensibiliser la communauté nationale à l'étranger sur son rôle dans la défense de la patrie », le ministère de l'Intérieur sera chargé de « coordonner la base de données des citoyens et des ressources disponibles », le ministère de l'Industrie devra « adapter la production industrielle aux besoins de l'armée », le secteur des Transports « organisera les moyens de transport pour répondre aux besoins des forces armées », le ministère des Travaux publics devra « construire des abris et entretenir les infrastructures essentielles ».

Le projet de loi attribue également au ministère de la Santé, la mission de « préparer les hôpitaux pour offrir des soins médicaux », aux ministères de l'Énergie et de l'Agriculture celle de « garantir la disponibilité des ressources essentielles telles que l'énergie et l'eau », au ministère de la Communication, le rôle de « renforcer les efforts médiatiques pour mobiliser les citoyens » et au ministère des Affaires religieuses, la tâche de « renforcer les valeurs nationales et

religieuses ». Le projet de loi, ajoute la même source, « confère au MDN le pouvoir de réquisitionner personnes et biens au profit de l'effort militaire, avec l'obligation que ces biens soient exclusivement utilisés à des fins militaires. »

En outre, il prévoit « des mécanismes d'indemnisation équitable pour les personnes réquisitionnées ». Le texte prévoit, par ailleurs, « des peines de prison et des amendes, notamment contre ceux qui abusent des biens réquisitionnés ou refusent de fournir les informations requises, ceux qui diffusent des informations susceptibles de nuire au bon déroulement de la mobilisation générale ou qui refusent de signaler des individus suspects, ceux qui ne répondent pas aux ordres de convocation en cas de mobilisation générale. » Ainsi, précise la même source, « toute personne diffusant de fausses informations ou des rumeurs pouvant créer la panique ou menacer la sécurité nationale, ceux qui cachent des informations concernant des activités illégales pouvant nuire à l'effort de guerre, sont également passibles de peines. En termes de sanctions, les peines de prison varient de

quelques mois à 10 ans, et les amendes entre 20 000 dinars et 1 million de dinars. »

Le texte indique également que « les dépenses liées à l'organisation et à l'exécution de la mobilisation générale seront couvertes par le budget de l'État, chaque ministère concerné devant prévoir des crédits spécifiques pour assurer la continuité de ses missions dans ce contexte. »

F. G.

LUTTE CONTRE LA DROGUE

## Les peines de prison passeraient à 30 ans

Le nouveau projet de loi sur la lutte contre les stupéfiants et les substances psychotropes a renforcé les sanctions contre les trafiquants de drogues et de substances psychotropes, allant jusqu'à la peine de mort, considérant ce trafic comme une menace pour la « sécurité nationale ». En effet, le projet de loi modifiant et complétant la loi n° 04-18, relative à la prévention des stupéfiants et des substances psychotropes et à la répression de leur usage illicite et de leur trafic, prévoit un durcissement des peines et un élargissement des peines allant de 20 à 30 ans pour réprimer les trafiquants de drogue, et la peine de mort pour ceux qui opèrent au sein d'un groupe criminel qui vise à porter atteinte à la sûreté nationale ou à perturber l'ordre et la sécurité publics sur l'ordre ou au profit d'un Etat étranger. Le projet de loi prévoit également une protection spéciale pour les mineurs suivant un traitement de désintoxication, les exemptant de poursuites s'ils poursuivent ce traitement avant qu'une action en justice publique ne soit intentée, ou les exemptant de sanctions s'ils poursuivent ce traitement après qu'une action en justice publique ait été intentée. En revanche, la loi propose des récompenses financières pour quiconque dénonce ou fournit des informations sur des trafiquants de drogue ou des cas d'abus de drogues et de substances psychotropes.

Sarah O.

MAE

## Attaf échange avec ses homologues iranien et indien

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a reçu, hier, un appel téléphonique du ministre des Affaires étrangères de la République islamique d'Iran, Abbas Araghchi, indique un communiqué du ministère. À cette occasion, « les deux parties ont évoqué la réunion tenue par le Conseil de sécurité des Nations unies sur le processus de négociations relatif au programme nucléaire iranien », précise le communiqué, ajoutant que Attaf « a été informé par son homologue iranien des derniers développements dans ce cadre, notamment suite au troisième cycle et en prévision du quatrième cycle de négociations indirectes sous les auspices du Sultanat d'Oman ». Les deux ministres ont également « échangé les vues sur les développements de la question palestinienne sur fond de poursuite de l'agression israélienne contre le peuple palestinien dans la bande de Ghaza et le reste des territoires palestiniens occupés et en l'absence de perspectives laissant entrevoir la fin de cette agression abjecte et la consécration des droits légitimes du peuple palestinien, y compris son droit à l'établissement de son Etat indépendant et souverain avec El-Qods pour capitale », selon la même source. Auparavant, et durant la même journée, Ahmed Attaf, a reçu, un appel téléphonique du ministre des Affaires étrangères de la République de l'Inde, Subrahmanyam Jaishankar. Cet entretien téléphonique a permis d'examiner les relations entre les deux pays et les moyens de les renforcer, à la lumière des résultats de la visite d'État effectuée par la présidente de la République de l'Inde en Algérie en octobre 2024, et en perspective des prochaines échéances bilatérales, notamment la réunion de la Commission mixte gouvernementale algéro-indienne. À cette occasion, le ministre Ahmed Attaf a réaffirmé la position de l'Algérie, récemment exprimée devant le Conseil de sécurité des Nations unies, condamnant fermement l'attaque terroriste perpétrée dans la ville de Bahalgham, qui a causé de nombreuses victimes civiles, morts et blessés. Le ministre d'État a également exprimé ses sincères condoléances à son homologue indien ainsi qu'aux familles des victimes, tout en souhaitant un prompt rétablissement aux blessés. Dans le même contexte, M. le ministre d'État a souligné l'importance de préserver les fondements de la sécurité et de la stabilité dans la région, en privilégiant les valeurs du dialogue, de la retenue et de la recherche de solutions pacifiques aux différends, quelles que soient leur difficulté et leurs complexités.

R. N.

FÊTE DES TRAVAILLEURS

# Des acquis sociaux à savourer

*L'augmentation des salaires, des pensions de retraite et de l'allocation de chômage, la permanisation des contractuels, la réduction de trois ans de l'âge de retraite pour les enseignants... autant de mesures décidées par le président de la République.*

Le 24 février dernier, à l'occasion de la célébration du 69e anniversaire de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et du 54e anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures, le président Abdelmadjid Tebboune avait réaffirmé que l'État ne ménagera aucun effort pour renforcer les acquis sociaux des travailleurs et améliorer leurs conditions socioprofessionnelles, conformément à sa vocation sociale consacrée par la Déclaration du 1er Novembre. Cette volonté s'est concrétisée à travers plusieurs mesures et dispositions en faveur des travailleurs dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie et du soutien au pouvoir d'achat, et en consécration du principe de préservation du caractère social de l'État algérien. Parmi ces mesures, l'augmentation du salaire national minimum garanti (SNMG), l'exonération des faibles revenus des impôts et l'augmentation des salaires, des pensions et des allocations de retraite. Parmi les acquis obtenus par les travailleurs, figure également l'intégration des contractuels dans des postes permanents et la conversion des contrats



Ph: DR

du dispositif d'activités d'insertion sociale en contrats à durée indéterminée. Récemment, le président Tebboune a ordonné de réduire de trois ans, l'âge de la retraite au profit de tous les enseignants du secteur de l'Éducation dans tous les cycles, vu leur rôle important en tant que formateurs. De même, le président de la République a ordonné l'extension du congé de maternité à cinq mois au lieu de trois mois et demi actuellement. Les décrets exécutifs portant statuts particuliers des fonctionnaires appartenant aux corps des praticiens médicaux inspecteurs de santé publique ainsi que des corps des paramédicaux de santé publique, et le décret exécutif portant statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques de l'Éducation nationale ont été publiés dans les derniers numéros du Journal officiel (JO). L'attention accordée aux travailleurs se manifeste également dans la volonté de

relance économique qui permet le maintien des emplois et la création de nouveaux postes de travail. Le souci de protéger la production nationale face aux lobbies de l'importation va dans le même sens. Cette préoccupation marque les décisions prises concernant, à titre d'exemple, la filière marbre. Le président Tebboune a ordonné "l'interdiction de l'importation de dalles de marbre finies, tout en lançant de nouveaux investissements et en introduisant des réformes dans cette industrie, et ce, afin de soutenir le produit national". En outre, il a encouragé, en outre, "les responsables de ce secteur à relever le seuil de l'investissement de façon minutieusement étudiée, étant une source non négligeable de devises, et pourvoyeur d'emplois pour les jeunes". Par ailleurs, coïncidence du calendrier, la vente des moutons importés pour l'Aïd El-Adha débutera le 1er mai à travers toutes les wilayas du pays. C'est le ministre de

l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, qui l'a annoncé. Son prix national unifié fixé à 40 000 DA permet aux travailleurs d'échapper à la loi des spéculateurs qui cherchent à s'enrichir sur leur dos à cette occasion. La vente sera organisée au niveau des marchés de proximité, sous la supervision des ministères de l'Agriculture et du Commerce intérieur, dans le cadre d'un plan local propre à chaque wilaya. Enfin, il est opportun de rappeler qu'en Algérie, la journée du 1er mai est « chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques et des établissements et offices publics et privés, ainsi que pour les personnels des entreprises publiques et privées, tous secteurs et statuts confondus, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée ». Ce n'est pas le cas dans tous les pays.

M. R.

L'ARRÊTÉ MINISTÉRIEL

PUBLIÉ DANS LE JO

## Les transactions à but lucratif soumises aux impôts

Les transactions à caractère habituel effectuées par des particuliers dans un but lucratif sont désormais soumises aux impôts et taxes, conformément à un arrêté interministériel publié dans le Journal officiel (JO) n° 24. Cet arrêté, signé le 30 mars dernier par le ministre des Finances et le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, précise les critères et modalités d'évaluation du caractère habituel et répétitif des transactions de toute nature réalisées par des particuliers à visée lucrative, désormais imposables. Sont ainsi concernées par cette mesure les transactions « réalisées à caractère habituel et répétitif, dans un but lucratif, dont le nombre est égal ou supérieur à trois transactions, au cours d'une même année civile, portant sur des transactions commerciales de même nature, au sens des dispositions du code de commerce ». Les dispositions de l'arrêté s'appliquent aux particuliers « ne détenant pas un document leur permettant d'exercer leur activité commerciale, qui réalisent à titre habituel et répétitif, les transactions de toute nature prévues » par ce texte. Dans ce cadre, les agents de l'administration fiscale sont chargés d'apprécier, « par tout moyen de contrôle prévu par la législation fiscale en vigueur, le caractère habituel et répétitif des transactions ». Selon l'arrêté, « en cas de constat de la réalisation de ces transactions par les particuliers concernés, les agents de l'administration fiscale leur adressent une mise en demeure pour régulariser leur situation fiscale ». Si les contrevenants ne se conforment pas aux deux mises en demeure successives, un procès-verbal de constat est établi par les agents fiscaux. Toutefois, s'il est dûment prouvé, par l'administration fiscale, la répétition de ces transactions plus de trois fois, un procès-verbal peut être dressé directement, « sans mise en demeure préalable ». La même source a précisé que, « les procès-verbaux établis, ainsi que les documents éventuellement produits par les agents de l'administration fiscale, sont transmis aux services territorialement compétents du ministère du Commerce dans un délai de 30 jours à compter de leur date d'établissement ». S'exprimant à l'APS, le président du Conseil national de la fiscalité (CNF), Boubkeur Sellami, a salué les dispositions de ce nouveau texte, le qualifiant de « très important ». Selon lui, « il dote l'administration fiscale ainsi que les services relevant du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national des instruments juridiques nécessaires leur permettant de contrôler efficacement les activités du marché parallèle, y compris celles exercées via Internet ». Ainsi, « les ventes immobilières, les services de transport et d'autres activités génératrices de profits, lorsqu'elles sont réalisées par des particuliers, seront désormais officiellement considérées comme des activités commerciales devant être soumises aux impôts et taxes », a expliqué M. Sellami soulignant que « cette mesure s'inscrit dans le prolongement des efforts déjà entrepris par l'État pour intégrer le commerce informel », a-t-il conclu.

L.Z.

SOLIDARITÉ, TOURISME, CULTURE ET TRAVAIL

## Trois conventions signées au profit des personnes âgées

Dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives au « renforcement des mécanismes de solidarité sociale et à la promotion et à la protection des personnes âgées », trois conventions ont été signées à Alger, entre les secteurs de la Solidarité nationale, du Tourisme, de la Culture et du Travail. Présidant la cérémonie de signature en compagnie du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M. Fayçal Bentaleb, de la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mme Houria Meddahi, et du ministre de la Culture et des Arts, M. Zouhir Ballalou, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Soraya Mouloudji, a mis en exergue « les efforts de l'État visant à assurer l'assistance et la protection des personnes âgées à travers des programmes efficaces reposant sur différents dispositifs d'accompagnement, de soins de santé et de prestations sociales ». La ministre a également précisé que « l'État allouait chaque année un budget conséquent à la concrétisation de quatre opérations sociales au profit des personnes âgées

nécessiteuses vivant dans leur milieu familial », ajoutant que « le montant alloué à ces programmes, pour l'exercice 2025, s'élevait à 449 millions de DA ».

### RÉDUCTION DE 50 % DES TARIFS DE SOIN

Évoquant les conventions signées avec les autres secteurs en faveur des personnes âgées, Mme Mouloudji a expliqué que « la convention signée avec le secteur du Tourisme et de l'Artisanat prévoit des réductions de 50 % sur les tarifs de soins dans les établissements thermaux publics et l'accès gratuit aux services de transport et d'hébergement lors des excursions touristiques organisées par l'Office national du tourisme (ONAT) au profit des détenteurs de la carte de la personne âgée et de la carte de personne aux besoins spécifiques ». La même convention stipule l'octroi de facilités au profit des personnes âgées, notamment les femmes bénéficiaires du programme de la famille productive afin qu'elles puissent exposer leurs produits, en leur garantissant la gratuité de la formation dans les différents métiers et de l'artisanat.

### PAREIL POUR L'ACCÈS AUX ÉTABLISSEMENTS CULTURELS ET ARTISTIQUES

Par ailleurs, la convention conclue avec le ministère de la Culture et des Arts prévoit « des remises de 50% sur les tarifs d'accès aux établissements culturels et artistiques, à savoir les théâtres et les salles de cinéma, avec un accès gratuit aux musées, aux sites archéologiques et aux bibliothèques publiques au profit des porteurs d'une carte de la personne âgée ». Quant à la convention conclue avec le secteur de l'Emploi, à travers la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), elle stipule « la mise en place d'un guichet dédié aux personnes âgées bénéficiaires d'une couverture sociale, et ce, au niveau des directions et des agences de wilaya de la Caisse ». En outre, cette convention prévoit de charger des correspondants du secteur de la Solidarité nationale du dépôt des dossiers, du retrait et de la remise de la carte Chifa aux bénéficiaires de l'allocation forfaitaire de solidarité, en coordination directe avec les services de la Caisse, selon les explications fournies par Mme Mouloudji.

L.Zeggane

LE PR. CHENANE ÉVOQUE LE DÉVELOPPEMENT DES INDUSTRIES LOURDES ET AGROALIMENTAIRES DANS LE CADRE DU MÉGAPROJET MINIER :

## « L'apport de Gara Djebilet sera considérable »

Mise en service, jeudi dernier, par le président Abdelmadjid Tebboune, la ligne ferroviaire Béchar-Abadla servira, une fois le tronçon vers Gara Djebilet achevé, à l'acheminement des minerais de fer de la mine de Tindouf vers les ports de l'ouest du pays. Pour connaître l'utilité structurelle du mégaprojet du sud-ouest du pays, Arezki Chenane, Professeur en sciences économiques et ex-Doyen de la Faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion à l'Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, livre, au Courrier d'Algérie, son analyse.



Arezki Chenane, Professeur en sciences économiques

Le Professeur Chenane a d'abord évoqué « le choix stratégique » opéré par l'Algérie en matière de diversification des ressources et de l'exploitation « de manière judicieuse », des potentialités dont recèle notre pays. « En effet, l'exploitation du gisement de Gara Djebilet s'inscrit dans le cadre, à la fois dans la stratégie nationale du développement du secteur des industries de la sidérurgie et de la métallurgie, mais aussi pour la maîtrise des territoires frontaliers du sud du pays. Ceci conduirait, certainement aussi à faire une jonction entre le développement des filières du secteur des industries lourdes avec l'industrie agro-alimentaire. Cette dernière est insérée dans cette stratégie avec le développement de l'agriculture saharienne qui sera boostée par la fertilisation des terres par le biais de l'exploitation du gisement du phosphate sis à Bled El-Hadba dans la wilaya de Tébesa », a-t-il introduit son analyse. En ce sens, il a rappelé, à propos de la mine de fer de Gara Djebilet, qu'« elle est l'une des plus grandes au monde avec des réserves estimées à 3,5 milliards de tonnes dont près de 60% de la teneur est du fer le restant est constitué des autres catégories de minerais ».

Notre interlocuteur entre, ensuite, dans le vif du sujet : « C'est dans cette perspective que la logique économique doit aller de

pair avec la logique technique relative à l'exploitation de ce gisement. C'est ainsi que le gouvernement a pris l'initiative visant à mettre en place les infrastructures devant servir pour l'exploitation du gisement, mais aussi la logistique qui s'y accompagne. Nous nous référons, ici, particulièrement, aux moyens de communications en assurant le transport par voie ferroviaire. Le projet de la ligne ferroviaire de Gara Djebilet à Béchar, s'étendant sur 950 Km, a été initié dans l'objectif d'assurer le transport des minerais du site jusqu'à Béchar.

« De ce fait, poursuit-il, « 100 Km ont été déjà réalisés et inaugurés par le Président de la République la semaine dernière. Mais ce qui attire notre attention c'est le lancement, justement, d'une unité d'exploitation servant au traitement des minerais de fer en produisant des boulettes de minerais. Il est prévu la production de 10 millions de tonnes par an à partir de Juillet 2026. C'est pourquoi, nous qualifierons ce projet d'exploitation d'une haute intégration dans la mesure où il pourrait non seulement créer de l'emploi, mais il contribuera, a fortiori, à produire des composants (acier) à base de ces minerais ».

### MAÎTRISE DES COÛTS ET DE LA TECHNOLOGIE

D'autre part, le Professeur Chenane

émet des recommandations qui sont de nature à rentabiliser au mieux le mégaprojet : « Il y a lieu juste de tenir compte du coût du traitement des minerais pour la production des boulettes servant comme combustible dans les hauts fourneaux des grandes usines ; il va falloir penser à maîtriser la technologie adaptée par la déphosphoration mais aussi à la rentabilité. Mais au-delà de celle-ci, nous pouvons dire, sans risque de nous tromper, que l'usage des minerais sera d'un apport considérable pour le développement de la sidérurgie et de la métallurgie en Algérie ».

Pour finir, Pr Chenane a souligné que « la réalisation de ce projet, structurant ne pourra aboutir, totalement, que si le tronçon de la voie ferroviaire reliant Béchar à Oran est totalement achevé.

Ce qui permettra l'acheminement des minerais de fer vers les ports de l'ouest du pays. À cet effet, nous devons, garantir les exportations de produits à base de minerais et non l'exportation à l'état brut de nos ressources ».

Ce qui, a-t-il conclu, « confortera l'option stratégique de l'Algérie en matière de diversification économique même en matière de l'exploitation des ressources énergétiques et minières dont recèle le pays ».

Farid Guellil

## SECTEURS DE PÉTROCHIMIE ET DES ÉNERGIES RENOUVELABLES L'Algérie souhaite la contribution effective des sociétés indiennes

Le ministre d'État, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, Mohamed Arkab a reçu, à Alger, l'ambassadrice d'Inde en Algérie, Swati Vijay Kulkarni, avec laquelle il a examiné les voies et moyens de développer la coopération bilatérale dans les domaines de l'énergie, des mines et des énergies renouvelables, a indiqué un communiqué du ministère. À l'issue de cette rencontre les deux parties sont convenues de « renforcer la coordination et l'action commune afin de définir et de suivre les projets de coopération bilatérale de manière efficace et durable », a précisé la même source. À l'occasion de cette rencontre, qui s'est déroulée au siège du ministère en présence de ses cadres, les deux parties ont évoqué « les voies et moyens de renforcer les relations de coopération bilatérale entre l'Algérie et l'Inde, notamment dans les domaines de l'énergie, des mines et des énergies renouvelables, outre le dessalement de l'eau de mer, et réaffirmé la profondeur et la solidité des relations historiques entre les deux pays », a fait savoir le communiqué. Ce rendez-vous intervient, selon la même source « dans le cadre de la dynamique positive marquant les relations algéro-indiennes, notamment après la visite d'État effectuée par la présidente de la République d'Inde, Mme Droupadi Murmu, en Algérie en octobre 2024, ayant consacré la volonté commune d'approfondir le partenariat économique et d'élargir ses perspectives entre les deux pays ». À cette occasion, M. Arkab a présenté un exposé exhaustif sur les programmes de développement du secteur, mettant en avant « les opportunités d'investissement importantes disponibles en Algérie, notamment dans les domaines de l'exploration et de la production des hydrocarbures, le développement de l'infrastructure énergétique, l'ingénierie, la localisation de l'industrie des équipements du pétrole et du gaz, outre la commercialisation du pétrole, du gaz et des produits pétroliers ». Le ministre d'État a également exprimé « le souhait de l'Algérie de voir les sociétés indiennes contribuer activement à la réalisation et au développement des mégaprojets en cours et futurs dans plusieurs secteurs stratégiques, notamment dans les secteurs de la pétrochimie (production des engrais et transformation des phosphates) et des énergies renouvelables, outre le renforcement des réseaux électriques et la fabrication des équipements électriques », a-t-il conclu.

L. Z.

### SOCIÉTÉ ALGÉRO-OMANAISE DES ENGRAIS

## Aller vers de meilleures performances à moyen terme

Les principaux axes du plan de développement de la Société algéro-omanaise des engrais ont été au centre d'une réunion de haut niveau entre le président directeur général (P-DG) de Sonatrach, Rachid Hachichi, et le directeur exécutif du Groupe Suhail Bahwan, Saad Suhail Bahwan. La réunion s'est tenue, lundi, au siège de la direction générale de Sonatrach, en présence des cadres dirigeants des deux groupes. La société compte deux unités industrielles de production d'ammoniac et d'urée, avec une capacité de production globale de 4 000 tonnes par jour d'ammoniac et de 7 000 tonnes par jour d'urée. Selon un communiqué du groupe public, il s'agit de « renforcer les capacités de production et de réaliser de meilleures performances à moyen terme ». La société algéro-omanaise Lil Asmida (AOA) est une société algérienne par actions activant dans le domaine de la production et la commercialisation d'ammo-

niac et d'urée granulée, fruit d'un partenariat stratégique entre le Groupe Sonatrach et le Groupe omanais Suhail Bahwan. À travers ses activités de production, la société contribue au développement de l'industrie pétrochimique nationale et au renforcement de la sécurité alimentaire en Algérie en fournissant les engrais nécessaires pour soutenir le secteur agricole, outre le soutien aux exportations algériennes hors hydrocarbures en exportant ses produits vers les marchés internationaux. Pour rappel, alors qu'il était en visite d'État au Sultanat d'Oman, fin octobre dernier, le président Abdelmadjid Tebboune avait reçu, à sa résidence à Mascate, Saad Ben Suhail Almkhaini Bahwan, l'un des principaux actionnaires du groupe Bahwan et de la société algéro-omanaise des engrais AOA. Plus récemment, en février, le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, a eu une séance de travail

avec le président de l'Oman Investment Authority (OIA), Abdulsalam Bin Mohammad Al Murshidi, qui effectuait une visite en Algérie à la tête d'une délégation de haut niveau, dans le cadre de la mise en œuvre des résultats de la visite d'État du président Tebboune, au Sultanat d'Oman. À

l'issue de cette séance de travail, Omar Rekkache a fait savoir qu'il a été question du Fonds souverain algéro-omanais commun, en cours de préparation, destiné à donner une forte impulsion aux investissements dans les deux pays. Il a indiqué, à cette occasion, que l'agence avait enre-

gistré un projet omanais dans le secteur de l'industrie automobile pour une marque sud-coréenne. À la demande de la partie omanaise, la partie algérienne devait préparer une liste de propositions pour des projets d'investissement promoteurs.

M'hamed Rebah

### NATURGY ENCENSE SONATRACH :

## « Fière de nos relations historiques et privilégiées »

Lundi dernier, le P-DG du groupe Sonatrach a reçu une délégation de la compagnie espagnole Naturgy, conduite par son PDG, Francisco Reynés, avec laquelle il a examiné les voies et moyens de renforcer la coopération dans le domaine de la commercialisation du gaz naturel. Un communiqué du groupe a fait savoir que cette rencontre, tenue au siège de la direction générale de Sonatrach, en présence des cadres dirigeants des deux parties, a permis d'examiner les voies et moyens de renforcer la coopération entre Sonatrach et Naturgy en matière de commercialisation du gaz. Cette rencontre a également permis "d'échanger les vues sur l'évolution des marchés mondiaux des hydrocarbures, à la lumière des mutations que connaît la scène énergétique internationale", ajoute le communiqué. Francisco Reynés a souligné, à cette occasion, que "sa compagnie est fière de ses relations historiques et privilégiées qu'elle entretient avec le groupe Sonatrach", affirmant que "Naturgy est disposée à renforcer et à élargir les domaines de coopération avec le partenaire algérien, à travers le développement de nouveaux projets dans l'industrie pétrolière et gazière et les énergies renouvelables, au mieux des intérêts communs des deux parties", selon la même source.

M. R.

SITUATION DES RÉFUGIÉS SAHRAOIS

# Bendjama plaide pour une solution durable

Le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies (ONU), Amar Bendjama a affirmé, depuis New York, que les réfugiés sahraouis qui avaient subi le déplacement forcé de leur terre par l'occupant marocain, ont besoin d'une solution durable leur permettant d'exercer leur droit inaliénable à l'autodétermination.



**B**endjama a rappelé que l'Algérie accueille, depuis plus d'un demi-siècle, les réfugiés sahraouis dans les camps de Tindouf, après avoir subi le déplacement forcé en raison de l'occupation de leur terre par le Maroc. À ce propos, il a indiqué qu'au cours de cette période et en dépit des défis énormes, « l'Algérie, en collaboration avec les agences de l'ONU et les partenaires humanitaires, a assuré de manière régulière l'accès des réfugiés sahraouis aux services de base », soulignant qu'ils ont aujourd'hui besoin d'« une solution durable qui leur permet d'exercer leur droit inaliénable à l'autodétermination, à travers un référendum libre et intègre, conformément au droit international et

aux résolutions du Conseil de sécurité ». Bendjama a affirmé que « la décision relative à l'avenir des réfugiés sahraouis doit toujours leur appartenir, car leur droit est inaliénable et ne saurait faire l'objet d'aucune forme de marchandage, qu'elles que soient les circonstances ». De manière générale, le représentant permanent de l'Algérie auprès de l'ONU a mis en garde contre « la crise du déplacement qui s'accroît d'année en année », notant que

« le nombre de migrants ne cesse d'augmenter en raison des crises multiples notamment les conflits armés », dans un contexte marqué par « le recul du financement international, qui laisse des millions de personnes vulnérables sans accès aux aides vitales ». A noter que ce discours a été prononcé par Bendjama lors d'une réunion du Conseil de sécurité sur la migration et les réfugiés.

Ania N.

CONTRIBUTION

## Tôt ou tard, la marche de la liberté arrivera en triomphe à El-Ayoune libérée, capitale de la RASD

**L**a marche pour la liberté au Sahara occidental, initiée par Mme Claude Mangin militante des droits de l'homme, membre active de l'association des amis de la RASD en France et épouse de Naama Asfari prisonnier politique sahraoui du camp Gdym Izik, mérite encouragement, soutien efficace, participation militante engagée et respect des citoyens du monde épris de liberté de paix et de justice et attachés aux valeurs nobles de l'humanité. Cette voix populaire citoyenne française exprimée et portée par la dame courage Claude Mangin récuse la façon de voir les choses et s'inscrit contre la position de la France macronienne qui se réclame un pays qui donne des leçons sur les droits de l'Homme et appelle la France officielle membre permanent du Conseil de sécurité à tirer les enseignements de l'histoire, à écouter la voix de la légalité, de la raison, de la sagesse et du droit international exprimée par les participants à la marche initiée par Mme Claude Mangin citoyenne française dirigeante de l'association des amis de la République arabe sahraoui démocratique en France. VOIX et POSITION qui consiste et considère qu'il n'y a de solution juste et définitive, légitime et démocratique que celle qui prendrait en compte le respect de la volonté du peuple du Sahara occidental seule source de souveraineté et qui est aussi le juste respect du droit international et des résolutions des Nations unies. Cette marche de la liberté, cette initiative noble intervient au bon moment pour rappeler à la France officielle et à l'opinion internationale qu'on ne pourra pas continuer à fermer les yeux sur ce qui se passe au Sahara occidental occupé ou à pratiquer la politique de deux poids deux mesures dans son appréciation de la situation des droits de l'Homme dans le monde lorsqu'il s'agit de pays comme le Maroc, pays qui se complait dans le statu quo colonial au Sahara occidental et s'emploie en toute impunité à le perpétuer. Militant des droits de l'Homme et des peuples acteur de la société civile algérienne et

ex-Président du Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui, à l'instar des composantes de la société civile algérienne plurielle, je joins ma voix citoyenne, tout mon soutien, ma solidarité et mobilisation à cette marche qui dénonce Haut et Fort les violations par le Maroc des droits humains au Sahara occidental et réaffirme et exprime aussi notre appui ferme et encouragement sans réserve à la résistance héroïque de la population sahraoui tout en exigeant du Maroc de mettre un terme à sa politique d'oppression et de répression. Cette marche confirme aussi en toute clarté qu'aucune forme de pression ne pourrait influencer sur la détermination citoyenne populaire mondiale attachée aux valeurs nobles de l'humanité, éprise de liberté de paix et de justice dont fait partie Mme Claude Mangin dame courage, à continuer de soutenir le combat libérateur légitime du peuple sahraoui et de son représentant le Front Polisario.

### AU SAHARA OCCIDENTAL, IL Y A URGENCE, IL EST IMPÉRATIF D'AGIR

Les participants à la marche, le large mouvement populaire international solidaire avec le peuple sahraoui tiennent à exprimer leur forte condamnation de l'escalade marocaine et lance un appel urgent à l'ONU et particulièrement à son SG et à son Conseil de sécurité pour qu'ils exigent du Maroc le respect de ses engagements contractés dans le cadre du plan de règlement de 1991 et des accords de Houston de 1997. La marche de la liberté, de la solidarité avec le peuple sahraoui considère qu'il n'y a de solution juste, légitime, démocratique que celle qui prendrait en compte le respect de la volonté du peuple du Sahara occidental qui est aussi le juste respect du droit international et des résolutions des Nations unies. Dans ce cadre et contexte les participants à la marche exigent du gouvernement marocain de mettre un terme à sa répression féroce qu'il pratique contre les populations civiles sahraouies dans les territoires

occupés du Sahara occidental, de libérer les prisonniers politiques et d'ouvrir les territoires occupés aux observateurs indépendants et aux ONG. Le statut définitif du territoire du Sahara occidental est une prérogative exclusive de son peuple. Dans ce cadre, le projet unilatéral marocain de la soi-disant autonomie à l'intérieur d'une prétendue souveraineté sur le Sahara occidental cherche à pervertir la légalité internationale applicable à une question de décolonisation en essayant d'imposer au peuple sahraoui et à la communauté internationale un fait colonial honteux et inadmissible. Tout pays respectueux de lui-même et de la légalité internationale doit refuser cette tentative coloniale de nouveau genre dont le but est de légitimer une agression essentiellement coloniale perpétrée contre un peuple au détriment de son droit à la liberté et à l'indépendance. Les participants à la marche de la liberté réaffirment avec force leur solidarité pleine et entière à l'égard du peuple sahraoui et sont décidés plus que jamais à concrétiser cette solidarité par un plan d'actions sur le plan politique, parlementaires, social, économique et humanitaire à l'échelle mondiale. Encore une fois merci et bravo Mme Claude Mangin, je vous exprime ma gratitude pour votre solidarité et appui politique à la juste cause du peuple sahraoui en tant que question de décolonisation reconnue et qualifiée comme telle par la communauté internationale.

« Inchallah » cette marche de la liberté se terminera triomphalement à El-Ayoune libérée, capitale de la RASD.

Vive le Sahara occidental libre  
Abat le colonialisme  
Vive la RASD indépendante.

Par Mahrez Lamari

• Militant des droits de l'Homme et des peuples  
• Acteur de la société civile algérienne  
• Ex-Président du Comité national de solidarité avec le peuple sahraoui

SIEGE DU CSP DE L'UNION AFRICAINE

## Le drapeau algérien installé

**L**e drapeau algérien a été installé au siège du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) à Addis-Abeba, après que l'Algérie a remporté haut la main un siège au sein de cet organe continental pour un mandat de 3 ans. À cette occasion, l'ambassadeur d'Algérie auprès de l'Éthiopie, Mohamed Khaled, a indiqué que cette élection au CPS « se veut une reconnaissance, par les pays africains frères, du rôle efficace et déterminant de la diplomatie algérienne dans la promotion des valeurs de paix et la consécration de la concertation entre Etats pour trouver des solutions aux crises auxquelles est confronté le continent africain, conformément aux instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui ont permis à l'Algérie de retrouver la place qui lui sied au niveau continental ». « L'Algérie entamera son mandat au sein de ce conseil, pilier essentiel de l'architecture de paix et de sécurité en Afrique, dans un contexte géopolitique continental et international qui exige la conjugaison des efforts de tous les membres du Conseil pour trouver des solutions pérennes aux conflits, aux guerres et aux problèmes que connaissent plusieurs pays africains, tout en défendant les causes justes », ajoute le diplomate. Selon lui, « la présence de l'Algérie à la fois au Conseil de sécurité des Nations unies et au Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine lui permettra de défendre efficacement les causes du continent africain, qui figurent au cœur de ses priorités ». « Conformément aux instructions du Président de la République, l'Algérie s'emploiera, durant son mandat, à renforcer l'efficacité du Conseil de paix et de sécurité et à consolider, de concert avec les autres pays, l'action africaine commune en vue de consacrer le principe des solutions africaines aux problèmes africains et de contribuer efficacement à la réalisation des aspirations des peuples africains à la paix et à la sécurité », a-t-il souligné.

A. N.

GHAZA

## «La pire crise humanitaire depuis le début de l'agression sioniste»

**P**ar ailleurs, et en ce qui concerne les situations humanitaires, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a mis en avant hier au Conseil de sécurité de l'ONU, lors de son débat public trimestriel sur « la situation au Moyen-Orient, avec le dossier palestinien en tête », les conditions désastreuses à Ghaza près de deux mois après l'expiration de la première phase de l'accord de cessez-le-feu, entré en vigueur en janvier dernier, et la reprise des attaques sionistes barbares dans lesquelles 52.314 Palestiniens sont tombés en martyrs et 117.792 ont été blessés, depuis le 7 octobre 2023. Des personnels humanitaires et des journalistes ont également été victimes des agressions. Près de 420 000 personnes ont été récemment déplacées, alors que les opérations humanitaires restent fortement réduites, les réserves de nourriture et de médicaments s'épuisent. Le bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA) a récemment décrit la situation actuelle à Ghaza comme constituant « probablement » la pire crise humanitaire que l'enclave palestinienne ait connue depuis le début des agressions sionistes, et que les opérations d'aide « sont au bord de l'effondrement », alors que le Programme alimentaire mondial (PAM) a annoncé avoir épuisé tous ses stocks alimentaires sur le territoire.

A. N.

L'ALGÉRIE APPELLE, À LA HAYE, À PERMETTRE L'ACCÈS À L'UNRWA À GHAZA :

# « Il faut sommer l'entité sioniste »

*L'Algérie a appelé, hier à La Haye, à sommer l'entité sioniste à accorder l'accès humanitaire à l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) dans les territoires palestiniens occupés où la situation désastreuse, en particulier à Ghaza, constitue l'un des pires échecs humanitaires de notre génération.*

**L'**Algérie considère que l'entité sioniste, en tant que puissance occupante, "est tenue d'accorder l'accès humanitaire à l'UNRWA et de tout mettre en œuvre pour faciliter ses activités de secours dans les territoires palestiniens occupés", a indiqué l'experte dans les questions des droits de l'Homme et vice-présidente de la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples, Maya Sahli Fadel. L'avocate algérienne s'exprimait lors de la deuxième journée des audiences publiques de la Cour internationale de Justice (CIJ), consacrées aux plaidoiries orales relatives à la demande d'avis consultatif sur les obligations de l'entité sioniste en ce qui concerne les activités de l'ONU, des organisations internationales et d'États tiers dans les territoires palestiniens occupés. L'Algérie soutient que sur la base de son obligation de respecter le droit du peuple palestinien à l'autodétermination, l'entité sioniste "est dans l'obligation de ne pas entraver ou de restreindre la présence et les activités de l'UNRWA dans les territoires (palestiniens) occupés, y compris El-Qods Est", a-t-elle assuré. Elle a insisté sur le fait que l'interdiction de l'UNRWA par l'entité sioniste "est une manière de détruire le présent et l'avenir du peuple palestinien", relevant qu'"abandonner cette agence revient à abandonner le peuple palestinien et consacrer une politique de deux poids deux mesures, au mépris du droit international, des décisions de la CIJ, de la légalité internationale et des principes d'égalité et de justice consacrés par la charte des Nations unies". Dans ce contexte, Me Sahli Fadel a fait part du "désarroi" de l'Algérie quant à la situation dans les territoires pales-



teniens -en particulier à Ghaza- qu'elle considère comme étant "l'un des pires échecs humanitaires de notre génération", faisant savoir que chaque personne dans l'enclave palestinienne dépend de l'aide humanitaire pour survivre. La juriste a notamment alerté sur le fait qu'un "blocus délibéré décidé par l'occupant empêche l'acheminement de toute aide alimentaire à Ghaza, laissant une population palestinienne confrontée à la faim et au manque de moyens de subsistance de première nécessité". Elle a rappelé que "le récent massacre de 15 secouristes et ambulanciers palestiniens dont les corps ont été retrouvés dans une fosse commune a déclenché une indignation mondiale". "L'Algérie rappelle que la situation désespérée à Ghaza et le blocus de l'aide humanitaire sont aujourd'hui utilisés comme monnaie d'échange et arme de guerre", a-t-elle martelé. Par ailleurs, Me Sahli Fadel est revenue sur les obligations de l'entité sioniste en tant que puissance occupante, notamment son obligation d'assurer et de faciliter sans entrave les fournitures indispensables à la survie de la population civile dans les territoires palestiniens occupés, conformément au droit international humanitaire et au droit international des droits de l'homme. L'Algérie considère que l'entité sioniste "a l'obligation de respecter et faire respecter les conventions de Genève en toutes circonstances", a-t-elle notamment déclaré. Me Sahli Fadel a également regretté

le fait que malgré les appels constants du secrétaire général de l'ONU, du commissaire général de l'UNRWA, des acteurs humanitaires et de certains États tiers, "nous assistons à une absence d'action de la communauté internationale et à une présence d'une communauté d'intérêts au détriment du peuple palestinien, de ses droits les plus élémentaires de son existence et de son avenir". De son côté, l'experte en droit international et membre de la Commission de l'Union africaine sur le droit international, Samia Bourouba, est revenue sur l'illégalité des lois de l'entité sioniste du 28 octobre 2024, portant notamment sur l'interdiction de l'UNRWA dans les territoires palestiniens occupés, soulignant qu'elles "constituent pour l'Algérie la manifestation la plus claire du non-respect (par l'entité sioniste) de ses obligations internationales". Elle a, entre autres, souligné que pour l'Algérie, les entraves sionistes à la fourniture des articles de première nécessité et à l'acheminement de l'aide humanitaire "ont très gravement contribué à la détérioration de la situation sociale et économique déjà précaire du peuple palestinien". En conclusion, Mme Bourouba a réitéré les demandes de l'Algérie exprimées dans son exposé, en appelant la CIJ à déclarer que l'entité sioniste "viole ses obligations juridiques en tant que membre de l'ONU et en tant que puissance occupante".

M. S.

## FRONT MAROCAIN CONTRE LA NORMALISATION

# Le 1<sup>er</sup> mai dédié à Ghaza

**A**travers plusieurs villes marocaines, les manifestations de solidarité avec le peuple palestinien ne faiblissent pas. Dans un contexte marqué par la poursuite des bombardements israéliens sur Ghaza, des rassemblements de soutien et des protestations contre ce que beaucoup qualifient de "guerre d'extermination" contre les civils palestiniens se multiplient, à la veille du 1er mai, journée internationale des travailleurs. La « Front marocain de soutien à la Palestine et contre la normalisation » a lancé un appel fort aux syndicats et aux organisations de la société civile afin que les traditionnelles marches du 1er mai deviennent cette année un temps fort de mobilisation en faveur de la cause palestinienne. L'organisation exhorte à faire de cette journée un hommage solidaire à travers slogans, banderoles, keffieh et drapeaux palestiniens, afin de rappeler l'engagement indéfectible du peuple marocain à la lutte du peuple palestinien pour la liberté. Dans un communiqué, le Front sou-

ligne que « la classe ouvrière marocaine célèbre cette journée internationale de lutte pour renouveler son engagement à unir les efforts contre l'exploitation capitaliste, faire valoir ses revendications légitimes et défendre ses droits humains fondamentaux ». Il ajoute que cette date symbolique doit aussi servir à « imposer la présence de la cause palestinienne dans les discours et les slogans des syndicats combattifs, à travers les symboles de la lutte tels que la keffieh et le drapeau palestinien ». L'organisation a par ailleurs salué avec force ce qu'elle qualifie de « position historique » des travailleurs portuaires marocains, qui ont refusé de charger et décharger des navires transportant du matériel militaire destiné à l'armée israélienne, au port de Tanger Med. Ces actions ont été menées en réponse à l'appel de deux grandes centrales syndicales : l'Union marocaine du travail (UMT) et la Confédération démocratique du travail (CDT). Le Front a exprimé son soutien « inconditionnel » à ces travailleurs

face à toute mesure de rétorsion qu'ils pourraient subir. Le communiqué s'est conclu par un message fort : « Vive la solidarité internationale de la classe ouvrière pour ses droits légitimes et pour les causes justes, à leur tête la cause palestinienne ». En parallèle, le corps médical marocain continue également de se mobiliser. Une manifestation a été organisée lundi à l'hôpital Hassan II d'Agadir, où des dizaines de professionnels de la santé ont dénoncé le ciblage systématique, par l'armée israélienne, des équipes médicales, ambulanciers et hôpitaux dans la bande de Ghaza. Organisée par des associations de la société civile, dont la coordination « Médecins marocains pour la Palestine », la mobilisation appelait à une protection internationale urgente pour les personnels de santé à Ghaza. Les participants ont exigé l'envoi immédiat de missions humanitaires et de matériel médical dans le territoire assiégé. Les drapeaux palestiniens ont été brandis, accompagnés de pancartes dénonçant les

crimes de guerre et appelant à la fin du massacre. La violence des attaques israéliennes ayant détruit une grande partie des hôpitaux à Ghaza, les soignants marocains ont exprimé leur indignation face à l'inaction internationale et au silence complice de certains gouvernements. Ils ont également affirmé leur détermination à soutenir, par tous les moyens possibles, les collègues palestiniens en première ligne d'une crise humanitaire sans précédent. Dans d'autres villes marocaines, les mobilisations se poursuivent. La « Commission marocaine de soutien aux causes de la nation » a documenté, sur ses réseaux sociaux, plusieurs manifestations, notamment à Dar Bouazza, en périphérie de Casablanca, ainsi qu'à Bouznika, à une trentaine de kilomètres de Rabat. Lors de ces rassemblements, les manifestants ont scandé des slogans puissants appelant à « la fin de la normalisation » des relations avec Israël et à « soutenir la résistance palestinienne ».

M. Seghilani

## POURSUITE DES AUDIENCES DE LA CIJ À LA HAYE

# Les obligations juridiques d'Israël envers l'ONU

**P**our la deuxième journée consécutive, la Cour internationale de Justice (CIJ) poursuit à La Haye ses audiences publiques sur la demande d'avis consultatif concernant les obligations juridiques d'Israël envers les Nations unies, ses agences, ainsi que les États tiers opérant dans les territoires palestiniens occupés. Ces audiences, qui s'étendent jusqu'au 2 mai prochain, interviennent plus de 50 jours après qu'Israël a imposé un blocus total à l'entrée de l'aide humanitaire dans la bande de Ghaza, en pleine guerre. Quarante-quatre États et quatre organisations internationales, dont la Ligue des États arabes, l'Organisation de la coopération islamique et l'Union africaine, y prennent part. Parmi les pays plaidants figurent les États-Unis, la Chine, la France, la Russie et l'Arabie saoudite. La procédure fait suite à une résolution adoptée en décembre dernier par l'Assemblée générale des Nations unies, à l'initiative de la Norvège, demandant à la CIJ de clarifier les obligations d'Israël concernant l'accès à l'aide humanitaire et la protection des missions onusiennes dans les territoires occupés. Lors des premières interventions, plusieurs délégations ont fermement condamné les agissements de l'occupation sioniste. La représentante de l'Afrique du Sud a accusé Israël de commettre des crimes de guerre dans la bande de Ghaza et en Cisjordanie, soulignant que le pays "viole tous les traités internationaux en tant que puissance occupante". Elle a dénoncé les tentatives de démantèlement de l'UNRWA, jugées aggravant une situation humanitaire déjà dramatique. Elle a également affirmé que le peuple palestinien reste souverain sur son territoire et qu'Israël n'a aucun droit d'ingérence dans les activités humanitaires. De son côté, l'Algérie a rappelé qu'Israël, en tant que puissance occupante, est légalement tenue de garantir l'entrée de l'aide humanitaire. Son ambassadrice, Mme Salima Abdelhak, a rappelé que les pratiques israéliennes violent les normes internationales, en soulignant les conséquences humanitaires désastreuses du blocus, notamment le manque critique de médicaments et d'équipements médicaux. L'Arabie saoudite, quant à elle, a dénoncé l'attitude d'Israël qui "se place au-dessus de toutes les lois" en ignorant les décisions de la CIJ et en poursuivant son agression contre Ghaza. Le représentant saoudien a exigé la levée immédiate du blocus et la protection des agences humanitaires, qualifiant de mensongères les accusations israéliennes à l'encontre de l'UNRWA. La Belgique a, pour sa part, affirmé qu'Israël "n'a aucune souveraineté sur les territoires palestiniens occupés", et qu'elle n'a présenté aucune preuve pour justifier l'entrave aux activités de l'UNRWA. Elle a exigé que l'aide humanitaire puisse entrer sans entrave à Ghaza.

## L'OCCIDENT PARALYSE LE CONSEIL DE SÉCURITÉ

Malgré cette mobilisation diplomatique et juridique, la paralysie du Conseil de sécurité des Nations unies empêche toute action contraignante. Les trois membres occidentaux permanents (États-Unis, Royaume-Uni, France) continuent d'apporter un soutien militaire, politique et médiatique indéfectible à Israël, en dépit des crimes documentés. Dans son rapport annuel, Amnesty International, par la voix de sa secrétaire générale Agnès Callamard, a dénoncé un "génocide en direct" retrasmis sur les écrans du monde entier. Depuis le 7 octobre 2023, l'armée israélienne est accusée d'avoir commis des massacres, des destructions massives d'hôpitaux, d'écoles et d'habitations civiles, dans une campagne visant à anéantir la population de Ghaza. Selon Amnesty, les actes perpétrés par Israël homicides, déplacements forcés, conditions de vie inhumaines relèvent des critères de la Convention sur le génocide. Alors que 137 États ont soutenu le renvoi de cette affaire devant la CIJ, les témoignages et preuves présentés cette semaine pourraient renforcer les pressions internationales pour mettre fin à l'impunité israélienne. Reste à voir si les recommandations de la CIJ, bien que non contraignantes, suscitent une action concrète. Une chose est sûre : le monde entier observe, et de plus en plus de voix s'élèvent pour dire qu'il est temps que justice soit rendue aux Palestiniens.

M. S.

DÉMISSION DU CHEF DU RENSEIGNEMENT INTÉRIEUR (SHIN BET)

# Netanyahou s'enfonce dans l'isolement

Une nouvelle démission de haut rang vient secouer l'appareil sécuritaire israélien, le directeur du Shin Bet (service de sécurité intérieure), Ronen Bar, a officiellement annoncé lundi soir sa démission, qui prendra effet le 15 juin 2025. Dans un communiqué, il a reconnu l'échec de son service dans la prévention de l'attaque du 7 octobre 2023, marquant un tournant critique dans la guerre israélienne contre Gaza.



« **A**près 35 ans de service, et afin de permettre une transition ordonnée et la nomination d'un successeur stable, je quitterai mes fonctions en juin 2025

», a déclaré Ronen Bar. Il a également exprimé l'espoir que « la décision prochaine de la Cour suprême préservera l'intégrité du Shin Bet afin qu'il continue de protéger la sécurité et la démocratie ». Cette démission intervient dans un contexte de

Ahronoth, Bar a accusé le Premier ministre, Netanyahou, d'avoir manipulé les informations liées à l'évaluation 2023 sécuritaire de la nuit du 7 octobre 2023. Il affirme que Netanyahou a « supprimé plusieurs directives opérationnelles » émises à ce moment critique, et a réfuté l'affirmation du chef du gouvernement selon laquelle Bar n'aurait pas transmis les informations au secrétaire militaire : « C'est tout simplement faux », a-t-il insisté. Bar a également souligné que la responsabilité du « fiasco du renseignement » incombe aux plus hauts dirigeants des services de sécurité. Cette déclaration et cette décision viennent accentuer la pression sur le gouvernement israélien, confronté à une crise de confiance majeure au sein de l'opinion publique, après des mois de guerre, de pertes humaines et d'instabilité régionale croissante.

M. Seghilani

PLUS DE 52 300 MARTYRS ET 117 900 BLESSÉS À GHAZA

## Derrière chaque chiffre, un nom, un visage, une vie brisée

Le nombre de martyrs à Gaza continue de grimper de façon alarmante, illustrant l'intensification de la guerre israélienne contre Gaza qui ravage l'enclave palestinienne depuis plus de six mois. Selon des sources médicales locales, au moins 56 Palestiniens ont été tués ces dernières 24 heures lors d'une série de frappes aériennes menées par l'armée israélienne sur des zones résidentielles densément peuplées, des camps de réfugiés et des regroupements de civils. Depuis le début de l'offensive israélienne le 7 octobre 2023, la situation humanitaire ne cesse de se détériorer. Le dernier bilan fait état de 52 365 martyrs, en majorité des femmes et des enfants, et de 117 905 blessés. Plusieurs victimes demeurent encore sous les débris, alors que les équipes de secours et de défense civile peinent à accéder aux zones ciblées en raison de l'intensité des bombardements. Les dernières frappes ont particulièrement touché les villes de Gaza, Khan Younis, Rafah et Beit Lahia. À Jabalia, un camp de réfugiés a été violemment bombardé : une maison y a été totalement détruite, tuant dix personnes sur le coup et en blessant plusieurs autres. À l'ouest de Gaza, dans le quartier d'Al-Lababidi, neuf personnes ont égale-

ment perdu la vie dans une frappe sur une zone résidentielle. Ces attaques, menées par des avions de chasse, des drones et des tirs d'artillerie, ont provoqué des destructions massives d'infrastructures vitales : habitations, centres commerciaux, routes et réseaux d'eau ou d'électricité sont régulièrement ciblés. Les frappes, souvent aveugles, témoignent d'un manque de discernement dans le choix des cibles, affectant de plein fouet les populations civiles les plus vulnérables. Au-delà des pertes humaines tragiques, la guerre israélienne contre Gaza a engendré un bouleversement socio-économique majeur. L'accès aux soins, à l'eau potable, à l'alimentation et à l'électricité est désormais gravement compromis pour des centaines de milliers de personnes. La communauté internationale, malgré de nombreux appels à un cessez-le-feu et à la protection des civils, peine à imposer une trêve durable. Sur le terrain, les habitants de Gaza continuent de vivre dans la peur constante, au rythme des sirènes d'alerte et des bombardements.

### LES CIBLES « PRIVILÉGIÉES » DE LA GUERRE

L'un des aspects les plus tragiques de cette

guerre est l'impact qu'elle a sur les enfants. Les enfants, qui représentent une part importante de la population gazaouie, souffrent de manière disproportionnée de cette violence inouïe. Selon un rapport publié par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), près de 65 000 enfants ont été hospitalisés en raison de la malnutrition aiguë, les privant de soins médicaux essentiels dans un environnement déjà surchargé.

Le nombre d'enfants morts dans les frappes israéliennes continue de grimper, alors que les enfants palestiniens vivent quotidiennement dans la peur et l'incertitude. Les familles, quant à elles, sont constamment menacées par les bombardements, contraignant des milliers de personnes à fuir leurs maisons. Les camps de réfugiés sont particulièrement vulnérables, étant donné leurs densités de population extrêmement élevées et leurs infrastructures déjà fragiles.

En conséquence, des milliers de Palestiniens ont été forcés de se déplacer à l'intérieur de Gaza, cherchant désespérément des endroits où ils pourraient se réfugier, mais se retrouvant souvent à nouveau sous les bombardements.

M. S.

### NI NOURRITURE, NI EAU !

La situation humanitaire à Gaza ne cesse de se détériorer. Les pénuries alimentaires et d'eau frappent durement les habitants, entraînant une situation de famine qui affecte gravement la population, en particulier les enfants. La famine a déjà contraint plus de 65 000 enfants à être hospitalisés pour des cas graves de malnutrition. Parallèlement, les conditions de vie de plus de 1,1 million d'enfants à Gaza sont dramatiquement affectées par les pénuries alimentaires. Le fait que de nombreuses familles se retrouvent privées de nourriture et d'eau potable engendre une situation de survie extrême.

L'ONU a déclaré que le secteur de l'eau à Gaza est au bord de l'effondrement, avec une grande partie des infrastructures d'approvisionnement en eau endommagée ou détruite. Le taux de choléra et d'autres maladies infectieuses est en hausse, aggravant encore la situation sanitaire déjà catastrophique.

M. S.

LIBAN, YÉMEN ET GHAZA

## L'ONU : « Les lignes rouges sont franchies »

Le porte-parole du secrétaire général de l'ONU, Stéphane Dujarric, a tiré la sonnette d'alarme sur la dégradation rapide de la situation humanitaire dans la bande de Gaza, qualifiant les conditions de vie de « tragiques » et exprimant également de vives inquiétudes concernant les évolutions récentes au Liban et au Yémen.

« La population de Gaza manque cruellement d'eau, de nourriture, de médicaments et de sécurité. » a précisé Stéphane Dujarric, porte-parole de l'ONU. Selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA), les pénuries touchent tous les aspects de la vie quotidienne : des denrées alimen-

taires aux médicaments de base. Les hôpitaux sont à bout de souffle, les entrepôts sont vides de lait thérapeutique, d'antibiotiques, de calmants, de pièces détachées pour ambulances et d'équipements d'oxygène. La situation est aggravée par l'échec des négociations avec Israël concernant l'acheminement de l'aide humanitaire. Dujarric a précisé que les contacts avec le gouvernement israélien n'ont donné lieu à aucun résultat concret jusqu'à présent. Il a également dénoncé le blocage de l'accès du personnel médical à Gaza, empêchant les ambulanciers d'entrer dans la bande pour secourir les blessés. Sur le plan régional, l'ONU a exprimé sa préoccupation face à la montée des tensions au Liban,

en particulier après les récentes frappes israéliennes, notamment celles ayant visé la banlieue sud de Beyrouth. « Nous appelons toutes les parties à faire preuve de la plus grande retenue et à éviter toute action mettant en danger les civils. » Dujarric a rappelé que la Coordinatrice spéciale de l'ONU pour le Liban poursuit ses efforts diplomatiques pour apaiser les tensions, tout en insistant sur la nécessité de respecter la résolution 1701 du Conseil de sécurité. Concernant le Yémen, l'Organisation des Nations unies s'est dite « consternée » par les informations faisant état de frappes ayant visé un centre d'hébergement de réfugiés africains à Saada, causant de nombreux morts et blessés parmi les civils.

### « NOS EMPLOYÉS DE L'UNRWA BATTUS ET UTILISÉS COMME BOUCLERS HUMAINS »

Dans un développement alarmant, l'Agence des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) a dénoncé mardi le traitement infligé à ses employés arrêtés dans la bande de Gaza par l'armée israélienne depuis octobre 2023. Selon le commissaire général de l'UNRWA, Philippe Lazzarini, plus de 50 employés, dont des enseignants, médecins et travailleurs sociaux, ont été arrêtés et soumis à de graves et mauvais traitements.

« Ils ont été battus, utilisés comme boucliers humains, privés de sommeil, humiliés, menacés de violences contre leurs familles, et

parfois attaqués par des chiens », a déclaré Philippe Lazzarini. Certains ont été contraints de signer des aveux sous la contrainte, dans ce que Lazzarini qualifie de « pratiques choquantes et honteuses », contrairement à toutes les normes humanitaires.

Aucune réponse officielle de l'armée israélienne n'a été formulée face à ces accusations. Par ailleurs, un nouveau texte adopté par le Parlement israélien interdit désormais toute coopération entre les institutions israéliennes et l'UNRWA, ce qui compromet gravement les opérations de l'agence, au moment même où les besoins humanitaires atteignent un niveau critique.

M. S.

**BATNA. HADJ**

# Le premier vol vers les Lieux Saints programmé le 15 mai

Le premier départ de hadjis pour les Lieux Saints de l'Islam depuis l'aéroport international Mostefa Benboulaïd de Batna s'effectuera le 15 mai, a indiqué, lundi, le wali, Mohamed Benmalek.

Le chef de l'exécutif local a affirmé, lors d'une inspection de l'enceinte aéroportuaire, que toutes les mesures ont été prises pour assurer la réussite de l'opération de transport de hadjis, notamment la levée de toutes les réserves émises, l'année dernière, par l'Agence nationale de l'aviation civile (ANAC).

M. Benmalek a fait savoir, dans ce cadre, que plus de 100 millions de dinars ont été alloués à la réhabilitation de la piste principale pour permettre à des avions gros porteurs d'atterrir, ainsi qu'à l'extension du parking de l'aéroport qui pourra accueillir 850 véhicules entre voitures légères et bus. Pas moins de 11 vols pour l'Arabie saoudite sont prévus, cette année, au départ de Batna avec un total de 2.680 pèlerins des wilayas de Batna, de Khenchela, de Biskra et d'Ouled Djellal, soit 2 vols de plus par rapport à la saison précédente au cours de



Ph: DR

laquelle 2.000 hadjis avaient été transportés au moyen de 9 vols, a souligné le même responsable.

Des efforts sont actuellement déployés en vue d'organiser des vols vers les Lieux

Saints dans le cadre de la Omra, lesquels s'ajouteront aux 12 dessertes régulières (dont 4 internationales) assurées par l'aéroport Mostefa Benboulaïd de Batna", a conclu le wali.

**MASCARA. POMMES DE TERRE HORS-SAISON**

## Production de plus de 1,2 million de quintaux

La wilaya de Mascara a atteint une production de plus de 1,2 million de

quintaux de pommes de terre hors-saison, a indiqué, lundi, la Direction des services agricoles (DSA). Selon la même source, la récente récolte a atteint plus de 1,2 million de quintaux de pommes de terre de consommation et plus de 5.300 quintaux de semences, avec un rendement par hectare oscillant entre 220 et 240 quintaux. Au cours de l'actuelle saison agricole, plus de 5.200 hectares ont été plantés avec des pommes de terre hors-saison, dont 30 hectares destinés à la production de semences, selon la même source. La DSA a ajouté que la production de pommes de terre hors-saison a connu une "augmentation" par rapport à la saison précédente, lors de

laquelle plus d'un million de quintaux de ce produit stratégique ont été produits.

Cette hausse est attribuée à l'élargissement de la superficie consacrée à la culture de la pomme de terre de consommation. La quantité de pommes de terre hors-saison produite cette année a été mise en vente dans les marchés régionaux de gros de fruits et légumes, a-t-on ajouté. Dans le but de développer la filière de la pomme de terre pour la prochaine saison agricole, la Chambre d'agriculture de la wilaya, en coordination avec la DSA, le Conseil interprofessionnel de la filière pomme de terre et la Fédération des producteurs de pommes de terre, poursuit la mise en œuvre

d'un programme spécifique. Ce programme comprend l'organisation de la récolte, ainsi que le stockage de grandes quantités de production dans les chambres froides disponibles dans la wilaya, et la commercialisation dans le cadre du programme de régulation des produits à forte consommation mis en place par le ministère concerné. Il est à noter que la culture de la pomme de terre est répandue dans les régions sud-ouest de la wilaya de Mascara, notamment dans les communes de Ghriiss, Froha, Maoussa, Sidi Kada, Hachem et Sidi Boussaïd, où la direction mentionnée recense plus de 1.000 agriculteurs adhérant à cette filière agricole.

**BÉJAÏA. TOURISME**

## Sortie pédagogique au profit des enseignants et étudiants de l'INHT de Boussâada

Des étudiants et des enseignants de l'Institut national de l'hôtellerie et du tourisme (INHT) de Boussâada ont entamé, lundi, un bivouac pédagogique et éducatif de trois jours à Bejaïa avec l'objectif d'ancrer leurs enseignements théoriques dans des expériences immersives et concrètes. Organisée dans le cadre du programme "Jil-Syaha", la sortie entend placer les participants dans des situations concrètes et pratiques devant leurs permettre de préparer et organiser des activités sur le terrain et de les intégrer dans le programme de formation des étudiants, expliquent les organisateurs. Durant ce séjour, les participants, une trentaine (10 enseignants et 20 étudiants) auront à visiter plusieurs sites touristiques, notamment la Casbah de Béjaïa, fondée au XIe siècle par les almohades et reconfigurée dans son aspect actuel, en forme de fort monumental, bâti par les Espagnols en 1530, et d'autres sites, dont le mausolée de Sidi-Abdelkader et la promenade Leonardo Fibonacci.

**MASCARA. DÉLÉGATION DU MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE**

## 100% des doléances des citoyens traitées

La délégation locale du Médiateur de la République pour la wilaya de Mascara a réussi à traiter 100% des doléances citoyennes reçues entre le début de l'année dernière et la fin du premier trimestre de l'année en cours, a indiqué, lundi, le délégué local de cette instance, Hamadou Lazhar. Lors d'une conférence de presse consacrée au bilan des activités de la délégation pour l'année écoulée et le premier trimestre de cette année, M. Hamadou a précisé que sa structure avait pris en charge la totalité des 3.742 doléances reçues durant cette période, lesquelles ont été transmises aux instances et institutions publiques concernées. Il a également relevé un bon retour de la part des administrations, organismes et institutions publics face aux préoccupations des citoyens. M. Hamadou a ajouté que la délégation a accueilli, durant cette même période, un total de 7.429 citoyens, ainsi que des représentants d'associations de quartiers et de zones rurales venus exposer leurs préoccupations. Par ailleurs, il a indiqué que 7.219 des doléances ont été numérisées dans la plateforme

électronique des registres de doléances des citoyens relevant de la Médiation de la République sur un total de 8.046 plaintes reçues durant cette période. Cette numérisation a permis une meilleure prise en charge, un suivi plus rigoureux et un traitement plus efficace des plaintes des citoyens.

La majorité de ces doléances concerne l'amélioration des services publics, le logement public locatif, la création d'emplois, ainsi que la prise en charge des préoccupations liées au développement local, a précisé le responsable. Il a également fait savoir que 919 registres de doléances sont actuellement ouverts dans les différentes administrations, institutions et organismes publics, et que leur suivi est assuré avec rigueur par les autorités locales. Le délégué du médiateur de la République a souligné que sa délégation bénéficie d'un accompagnement de la part des autorités de la wilaya pour l'inspection de ces registres au sein des institutions locales, ainsi que pour une prise en charge sérieuse et efficace des préoccupations exprimées par les citoyens.

**EL-BAYADH.**

DÉVELOPPEMENT

## Les communes d'El-Mehara et Chellala bénéficient de plusieurs projets

Les communes d'El-Mehara et de Chellala (wilaya d'El Bayadh) ont bénéficié de nombreux projets de développement, dont certains ont été inspectés et d'autres lancés officiellement lundi par le wali, Nourreddine Belaribi. Accompagné du wali délégué de la circonscription de Labiodh Sidi Cheikh, Mouedene Abderabi, le wali s'est rendu à plusieurs chantiers relevant de ces deux collectivités locales dépendant de la wilaya déléguée de Labiodh Sidi Cheikh. Parmi les projets notables figure le raccordement de 130 habitations du centre rural El-Khodr (commune d'El-Mehara) au réseau de gaz naturel. Le réseau de distribution a été déjà réalisé sur plus de 5 kilomètres, alors que les travaux du réseau de transport (16 km) sont en cours. Leur réception est prévue dans sept mois. Dans le même centre rural, le wali a également inspecté le projet de réalisation d'une école primaire et a donné des instructions pour renforcer les chantiers en moyens matériels et humains, afin d'assurer leur livraison dans les délais impartis. Au chef-lieu de la commune, il a lancé les travaux d'extension du réseau d'eau potable au quartier "18 Février", un projet inscrit dans le cadre du programme de soutien au développement socio-économique, pour un délai de réalisation fixé à trois mois. Il a également visité le chantier de réalisation d'une station de pompage et de forage d'un puits profond, destiné à approvisionner cette commune ainsi que les villages de Dighem et Daghima. Ce projet, supervisé par la direction des ressources en eau, devra être achevé dans sept mois. Le wali a, en outre, inspecté le projet de centre local de stockage de céréales d'une capacité de 50.000 quintaux, relevant de la direction des équipements publics, et a insisté sur sa livraison avant la prochaine campagne moissons-battages. Au village Benhadjam (commune d'El-Mehara), il a donné le coup d'envoi du projet de rénovation de la conduite de pompage d'eau potable, devant être livré dans de deux mois, et a lancé des travaux d'extension du réseau d'assainissement. Dans la commune de Chellala, les travaux d'aménagement et de revêtement des routes du quartier "Mechraoui Ali", de la cité 83 logements et de hai Bouchrit ont été lancés, pour un délai de réalisation de deux mois. Ont également été lancés, un projet d'extension du réseau d'assainissement dans la cité administrative ainsi que la pose de la première pierre pour la réalisation de 40 logements publics locatifs. Enfin, le wali a inspecté les travaux de construction d'une école coranique et le projet d'une usine d'embouteillage d'eau minérale, inscrite dans le cadre de l'investissement privé.

ORAN. LUTTE CONTRE LA DROGUE

## Le rôle des organisations estudiantines mis en avant

La présidente de l'Observatoire national de la société civile, Ibtissam Hamlaoui, a souligné, lundi soir à Oran, l'importance du rôle des organisations et mouvements estudiantins dans la lutte contre la drogue.

Mme Hamlaoui a déclaré, lors d'un colloque national intitulé "Le rôle des organisations estudiantines dans la lutte contre la drogue" organisé par l'Observatoire national de la société civile, que ces organisations, en tant qu'avant-garde de la société, ont un "rôle crucial, central et efficace". Elle a indiqué que l'Algérie attend des jeunes universitaires des projets innovants et un travail acharné et continu pour éradiquer ce fléau. "Les institutions de l'Etat ont besoin de votre soutien, de votre engagement et de votre conscience.

L'Observatoire national de société civile vous accompagne et participe à la mise en œuvre de vos plans et de vos efforts", a-t-elle déclaré. Selon elle, "il est impossible de dissocier la lutte contre la drogue du contexte général que nous vivons tous au quotidien, tant cette question touche à la situation, aux enjeux et aux défis de l'Algérie et à sa place dans le monde". "Tout le monde partage le même avis concernant les menaces qui pèsent sur l'Algérie, ciblée par l'hostilité, les conspirations et les tentatives d'affaiblissement de sa souveraineté à travers de nouvelles guerres non conventionnelles, menées via les médias, les réseaux sociaux et les espaces numériques, ainsi que par les mensonges, les manipulations et la falsification de l'histoire, voire



PH: DR

même des réalités sur le terrain", a-t-elle ajouté. Elle a rappelé que "l'Algérie forte, victorieuse, défenseuse des causes justes dans le monde, fidèle à ses principes et active au sein des instances internationales et régionales, dérange de nombreux ennemis d'hier et d'aujourd'hui, qui tentent, en vain, par des moyens vils, de la faire plier et de compromettre sa souveraineté et sa dignité".

Selon Mme Hamlaoui, "la guerre de la drogue et des substances psychotropes, visant la véritable richesse de l'Algérie qu'est sa jeunesse, fait partie intégrante de cette guerre et en est l'un des moyens les plus ignobles". Elle a souligné que l'Armée nationale populaire, ainsi que tous les corps de sécurité "sont à l'affût, et les résultats qu'ils enregistrent aux frontières

comme à l'intérieur du pays dans la lutte contre ces réseaux internationaux témoignent de la vigilance et de la clairvoyance de l'État algérien".

Dans le cadre de cette rencontre, organisée sur deux jours, une exposition a été installée, rassemblant différents acteurs de la lutte contre la drogue, tels que la Sûreté et la Gendarmerie nationales, la Protection civile, le Croissant Rouge algérien et les services de santé. L'événement mettra en lumière le rôle des organisations étudiantes dans la lutte contre la drogue, avec des sessions de dialogue sur le sujet. Des ateliers seront également organisés sur les thèmes des "premiers secours", de la "prise en charge psychologique des toxicomanes" et de la "création de contenu de sensibilisation".

GUELMA. RECRUTEMENT DANS LES RANGS DE LA GENDARMERIE NATIONALE

## La campagne de sensibilisation suscite l'intérêt des jeunes

La campagne de sensibilisation sur le recrutement dans les rangs de la gendarmerie nationale a suscité lundi à Guelma l'intérêt des jeunes des deux sexes.

Organisée par le groupe territorial de la gendarmerie nationale en présence de cadres de la commission centrale et de la commission régionale de recrutement dans les rangs de ce corps de sécurité, cette campagne a tenu sa première halte à l'Institut national spécialisé de formation professionnelle Kadour Djebabla dont les stagiaires

ont suivi avec un grand intérêt les explications données sur les conditions générales d'intégration des rangs de la gendarmerie nationale.

Les stagiaires ont également découvert à l'occasion les moyens et équipements utilisés par les divers services et unités de la gendarmerie à travers les ateliers organisés sur site dans le cadre de cette campagne.

La seconde station de la campagne a été le barrage fixe de contrôle de la gendarmerie nationale à l'intersection de la commune de Hammam

Debagh où a été observé un engouement des jeunes usagers de la RN-20 reliant Guelma à Constantine dont ceux habitant les communes de la région Ouest de la wilaya.

Représentant le groupe territorial de la gendarmerie de Guelma, le commandant Allal Redouane a indiqué que cette activité de sensibilisation "rentre dans le cadre des campagnes de sensibilisation tracées par le commandement de la gendarmerie nationale pour sensibiliser les jeunes au recrutement dans les rangs de ce corps de sécurité, soumis à

de nouvelles mesures au profit des candidats incluant la diminution du niveau d'instruction requis pour la catégorie des hommes de rang".

De son côté, le sergent-chef Alla Filali, chargé du recrutement au niveau du groupe territorial de la gendarmerie nationale de Guelma, a indiqué que cette initiative présente les conditions générales et spéciales de recrutement dont l'autorisation exceptionnelle relative à la diminution du niveau d'instruction avec priorité pour les diplômés de la formation professionnelle.

JIJEL. UNIVERSITÉ MOHAMED SEDDIK BENYAHIA

## Ouverture prochaine d'une annexe de l'École normale supérieure

L'université Mohamed Seddik Benyahia de Jijel vient de recevoir une correspondance émanant de la Conférence Régionale des Universités de l'Est portant création à partir de la prochaine rentrée universitaire (2025-2026) d'une annexe de l'École normale supérieure (ENS), a-t-on appris lundi auprès du secrétaire général de cette université, Abderrazak Saba.

La même source a précisé que dans le cadre de l'élargissement du réseau des écoles normales supérieures (ENS) et de l'ouverture de l'université sur son environnement socio-économique par l'actualisa-

tion de la carte de formation, l'université Mohamed Seddik Benyahia a reçu la semaine en cours une correspondance émanant de la Conférence Régionale des Universités de l'Est portant création d'une annexe de l'École normale supérieure. Cette future annexe assurera la formation spécialisée d'enseignants pour les trois paliers du primaire, du moyen et du secondaire, a ajouté le même cadre. L'annexe offrira dans une première étape plus de 500 places pédagogiques pour les nouveaux bacheliers et formera des enseignants du primaire pour la wilaya de Jijel dans les spécialités de la langue arabe et

de la langue française ainsi que des enseignants du palier moyen pour les wilayas de Bejaia, de Mila, de Sétif et de Jijel dans les spécialités de la langue française, des sciences de la nature, de la langue anglaise, des sciences physiques et de l'informatique, a encore précisé le secrétaire général de cette université.

La formation d'enseignants du secondaire sera offerte pour les étudiants des wilayas de Jijel, d'Oum El-Bouaghi, de Tébessa, de Skikda, de Batna, de Mila et de Souk Ahras dans les filières de la langue arabe, des mathématiques et des sciences physiques, a souligné la même source.

BLIDA. UNIVERSITÉ SAÂD

DAHLAB

## Portes ouvertes sur l'institution policière

Des portes ouvertes sur l'institution policière ont été organisées, lundi, à l'université Saâd Dahlab de Blida, au profit des étudiants. "Cet événement s'inscrit dans le cadre de la politique d'ouverture de l'institution policière sur son environnement social et économique", a indiqué le vice-recteur de l'université chargé de la pédagogie, le Pr. Omar Chekane, en procédant à l'ouverture de cet événement, dont l'animation a été assurée par une délégation de la direction de la sûreté de wilaya. "Ce type d'initiatives est de nature à élargir les perspectives et connaissances des étudiants universitaires en leur permettant de mieux connaître les institutions de l'Etat algérien, notamment en matière de cybersécurité et d'exploitation des masses médias et des réseaux sociaux, tout en les mettant en garde contre les dangers de la consommation et du trafic de drogue", a-t-il ajouté. La manifestation a été notamment marquée par la présentation d'une série de communications sur les missions de l'institution policière, mais aussi la cybersécurité et l'exploitation efficiente des réseaux sociaux. Les intervenants à l'occasion ont mis en garde les étudiants contre les idées destructrices, l'extrémisme, les rumeurs malveillantes et la diffamation, tout en les appelant à être vigilants face à l'impact négatif des réseaux sociaux sur les mineurs et les adolescents. Des exposés sur les dangers des drogues et leur impact sur la société ont été, aussi, présentés à l'occasion par des représentants de la Protection civile, entre autres.

AÏN-TÉMOUCHENT. SYSTÈME D'IRRIGATION-TAFNA

## Projet de raccordement du barrage de la région de "Dzioua"

Le secteur des ressources en eau d'Aïn Témouchent a lancé un projet visant à relier le système d'irrigation de Tafna au barrage de la région de "Dzioua", dans la commune d'Aïn Tletha, a indiqué, lundi, le directeur du secteur de la wilaya, Boualem Hadjadj. Le projet garantit le transfert d'eau potable depuis le barrage de "Bouhrara" à Tlemcen afin de renforcer les capacités de stockage du barrage de la région de "Dzioua", a précisé le même responsable. Le projet, doté d'un budget de 50 millions de DA, prévoit la construction de canalisations de 800 mm de diamètre reliant le système d'irrigation Tafna à la station de traitement primaire et de pompage située dans la commune "Émir Abdelkader", ainsi que le canal de transfert d'eau vers le barrage de Dzioua. L'exécution du projet a été confiée à l'entreprise publique spécialisée dans la production de canalisations d'irrigation, "Hydro-Canal", a ajouté la même source. Le barrage de "Dzioua", d'une capacité de stockage de 13 millions de mètres cubes, est une infrastructure naturelle de stockage d'eau utilisée pour alimenter la wilaya d'Aïn Témouchent en cas de situations exceptionnelles, notamment lors de l'arrêt pour maintenance de la station de dessalement d'eau de mer située sur la plage de "El-Hilal", dans la commune de Sidi Benadda, a expliqué M. Hadjadj.

# LES BRESTOIS

**APRÈS LE TRIPLÉ DE L'ATTAQUANT ALGÉRIEN FACE À BREST**

## **Le coach de Marseille veut faire de Gouiri un "ballon d'or"**

*L'international algérien Amine Gouiri, nouvel attaquant vedette de l'Olympique de Marseille, a inscrit, dimanche, un triplé qui a permis à son équipe de s'imposer face à Brest lors de la 31<sup>e</sup> journée de Ligue 1.*

**P**armi ses trois buts, Gouiri a marqué un but spectaculaire sur un retourné acrobatique, que beaucoup le présentent comme un sérieux prétendant au titre du plus beau but de l'année.

L'entraîneur italien de l'Olympique de Marseille, Roberto De Zerbi, a exprimé son admiration pour ce but du joueur international algérien, affirmant qu'il a toujours eu confiance dans les capacités de Gouiri, qu'il considère comme un avant-centre aux qualités de meneur de jeu. De Zerbi a déclaré à ce propos : «J'ai toujours dit que Gouiri possède des qualités exceptionnelles, des qualités de numéro 10. Je peux l'aider à devenir un vrai buteur, un véritable chasseur de buts au poste de numéro 9».

Il a ajouté : «J'ai adoré son retourné acrobatique, c'est un geste technique magnifique. Il m'a vraiment impressionné, il m'a fait bondir de mon siège».

Poursuivant dans ses éloges envers l'ex-buteur rennais, le coach du club phocéen est allé jusqu'à dire qu'il comptait



faire de l'attaquant des Verts "une star capable de concurrencer pour le Ballon d'Or".

« Je l'ai dit dès le premier jour : je ne l'ai pas recruté uniquement pour qu'il marque, mais pour faire de lui une légende que l'histoire retiendra », a-t-il encore insisté.

« Je veux façonner un joueur mêlant les qualités de l'Argentin Gonzalo Higuain et du Français Karim Benzema », a-t-il enchaîné.

De Zerbi avait déjà affirmé dans de précédentes déclarations que le joueur algé-

rien ressemblait à l'attaquant argentin Gonzalo Higuain, et qu'il pouvait évoluer au poste de meneur de jeu, tout en étant également efficace en tant qu'ailier ou avant-centre.

Après cette victoire contre Brest et celle de Lille contre Angers, l'Olympique de Marseille conserve la deuxième place du classement avec 58 points, devançant Lille de deux points avant leur confrontation directe prévue lors de la prochaine journée, un match décisif pour la qualification directe en Ligue des champions.

*Hakim S.*

ILS ONT CONTRIBUÉ À 18 BUTS DE LEURS CLUBS RESPECTIFS

## **Une semaine prolifique pour les joueurs algériens à l'étranger**

**L**e week-end dernier était prolifique pour les joueurs algériens évoluant dans les championnats arabes et européens, après avoir brillé avec leurs clubs respectifs en étant buteurs et passeurs décisifs.

Cette dynamique confirme l'éclat de nombreux joueurs cette saison ainsi que la montée en puissance de certains jeunes talents prometteurs qui pourraient grandement contribuer à l'avenir des Verts.

En chiffres, les joueurs algériens ont participé au cours des derniers jours à l'inscription de 18 buts, dont 13 ont été marqués par dix joueurs de l'équipe nationale première. De plus, quatre autres joueurs ont offert cinq passes décisives, aidant ainsi leurs clubs à briller dans divers championnats.

Les performances des joueurs algériens ont été variées, s'étendant du championnat saoudien à ceux de France, d'Angleterre, de Belgique, de Slovaquie, et même



**Riyad Mahrez**

d'Azerbaïdjan. Cela démontre la grande diversité des destinations choisies par les footballeurs algériens dans le monde. Amine Gouiri, star de l'Olympique de Marseille, s'est illustré comme la "star" de la semaine. Dimanche, il a mené son équipe à une large victoire contre le Stade Brestois lors de la 31<sup>e</sup> journée de Ligue 1, en

inscrivant un triplé (victoire 4-1), dont un superbe but acrobatique à la 45<sup>e</sup> minute.

Riyad Mahrez continue également d'assumer un rôle de leader technique avec Al-Ahli en Arabie saoudite, aussi bien dans le championnat local (Roshn) qu'en Ligue des Champions asiatique. Il a marqué deux buts et délivré une passe décisive lors des matchs contre Al-Wahda (3-2) et Buriram United

en quarts de finale de la compétition asiatique (3-0). Le championnat saoudien a aussi vu briller d'autres joueurs algériens comme Housseem Aouar avec Al-Ittihad, auteur d'un but lors de la victoire 3-2 contre Al-Ettifaq, ainsi que Sofiane Bendebka et Amir Sayoud : le premier a marqué lors du match nul de son équi-

pe Al-Fateh face à Al-Riyadh (2-2), tandis que le second a inscrit un but et offert une passe décisive malgré la défaite d'Al-Raed contre Al-Tâawoun (4-3).

Saïd Benrahma, lui, a joué un rôle déterminant dans la montée officielle de son club Neom en Saudi Pro League (Roshn), en marquant un but lors de la victoire 3-0 contre Al-Arabi lors de la 30<sup>e</sup> journée.

Trois jeunes talents ont aussi brillé : Rayan Aït-Nouri en Premier League anglaise, Badreddine Bouanani en Ligue 1, et Amine Chiakha au Danemark. Aït-Nouri a délivré une passe décisive dans la victoire 3-0 des Wolves face à Leicester City, contribuant au maintien de son club. Bouanani a joué un rôle clé dans la victoire 3-1 de Nice face au Paris Saint-Germain, avec deux passes décisives infligeant au PSG sa première défaite en championnat cette saison. Enfin, Amine Chiakha a marqué lors de la victoire 3-1 de Copenhague contre Aarhus.

*H. S.*

## SES PERFORMANCES CETTE SAISON LUI ATTIRENT D'AVANTAGE D'INTÉRÊT Wolfsburg entre en course pour Boudaoui

Ce n'est un secret pour personne, le milieu de terrain algérien Hicham Boudaoui a attiré l'attention de plusieurs clubs européens qui envisagent de s'attacher ses services lors du prochain mercato estival.

L'intérêt de ces clubs pour l'international algérien est dû aux performances remarquables qu'il réalise cette saison avec l'OGC Nice, tant sur le plan national qu'europeen.

Après que plusieurs médias ont révélé l'intérêt de clubs anglais à son égard, le joueur est désormais dans le viseur du club allemand Wolfsburg, selon ce qu'ont rapporté plusieurs rapports de presse dans l'hexagone.

Les mêmes sources ont affirmé que le milieu de terrain natif de Bechar est suivi de près par le club allemand, où évolue également l'international algérien Mohamed Amine Amoura. Et d'ajouter que le joueur de l'OGC Nice dispose d'autres offres de clubs européens, dont l'on n'a pas révélé l'identité.

Le champion d'Afrique avec les Verts en 2019 a disputé 33 matchs cette saison avec Nice : 26 en Ligue 1, 5 en Ligue Europa et 2 en Coupe de France. Il a inscrit deux buts et délivré trois passes décisives, toutes en championnat. Il n'a en revanche ni marqué ni fait aucune offre dans la Ligue Europa et en Coupe de France.

Le contrat de Boudaoui, qui a rejoint le club de la Côte d'Azur en 2019, avec l'OGC Nice, court jusqu'en juin 2027. Sa valeur marchande actuelle est estimée à 10 millions d'euros, selon le site spécialisé "Transfermarkt".

Hakim S.

## LIGUE 1 MOBILIS (MISE À JOUR)

### Les deux prochains matchs du CSC reportés

La Ligue de football professionnel (LFP) a annoncé lundi avoir reporté les deux prochains matchs de mise à jour de la compétition du CS Constantine, programmés pour le vendredi 2 mai et le mardi 6 mai. "La LFP informe que, suite à la demande du CS Constantine, une modification a été apportée au programme des matchs en retard. Les rencontres ES Sétif-CS Constantine et CS Constantine-MC Oran, initialement programmées respectivement le vendredi 2 mai et le mardi 6 mai, sont reportées", précise la même source dans un communiqué publié sur son site officiel. Ce report est motivé par "la convocation de cinq joueurs du CSC en équipe nationale A", composée de joueurs locaux", au stage entamé dimanche au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa "conformément à l'article 29 relatif aux sélections nationales", explique l'instance dirigeante de la compétition. Il s'agit de Bouhalifa, Baouche, Merbah, Dib et Belhocini. "Un club peut demander le report d'un match si plus de trois de ses joueurs sont convoqués en sélection nationale A, locale ou olympique", souligne la LFP, tout en affirmant que "les nouvelles dates de ces rencontres seront communiquées ultérieurement". Le sélectionneur de la sélection nationale A, Madjid Bougherra, a fait appel à 26 joueurs, en vue de la double confrontation face à la Gambie, les 3 et 9 mai, comptant pour les qualifications du Championnat d'Afrique des nations CHAN-2025, prévu en Tanzanie, Kenya et Ouganda (1-28 août).

## CONTRE-PERFORMANCES À RÉPÉTITION

### Paqueta remercié par l'USMA

Arrivé pour relancer une USMA en perte de vitesse, Marcos Paqueta n'a pas survécu à la série de défaites enregistrées ces dernières semaines. Son départ, bien que brutal, était devenu inévitable. L'échec sportif du club cette saison révèle un mal plus profond que le simple changement d'entraîneur.

La nouvelle est tombée comme un couperet lundi après-midi. Marcos Paqueta n'est plus l'entraîneur de l'USM Alger. Une réunion d'urgence convoquée par le président du conseil d'administration, Athmane Sahbane, a scellé le sort du technicien brésilien, dont le contrat courrait pourtant jusqu'à la fin du mois de juin. Une séparation à l'amiable a été négociée, sans indemnité, dans un climat tendu mais prévisible après la récente défaite à Bèchar contre la JS Saoura. En effet, cette énième déconvenue a non seulement éloigné l'USMA du podium, objectif déclaré du club, mais elle a surtout confirmé l'incapacité du coach à inverser la spirale négative. Déjà fragilisé par la défaite dans le match face à la JS Kabylie,



Paqueta semblait assis sur un siège éjectable. Cette nouvelle contre-performance a précipité son départ, les dirigeants n'ayant plus le temps ni la patience pour attendre une hypothétique remontée.

#### UN MAL PLUS PROFOND

Si l'entraîneur brésilien paye le prix des résultats décevants, il serait toutefois injuste de lui imputer l'entière responsabilité. En réalité, les problèmes de l'USMA trouvent leur source dans la gestion chaotique de l'intersaison. Le recrutement de l'été dernier n'a pas apporté la plus-value attendue. Hormis Kevin Mundeko, qui reste régulier et performant, la majorité des recrues ont déçu. Les cadres de l'équipe, à l'image de Ibrahim Benzaza, Glody Likonza ou Housssem Ghacha, peinent à retrouver leur niveau, tandis que certains éléments comme Oussama Chita et Khaled Bousselou semblent proches de la fin de

cycle.

Avec un banc de touche limité, Paqueta ne disposait pas des outils nécessaires pour relancer une équipe fragilisée moralement et physiquement. Son passage restera marqué par une incapacité à créer un collectif solide, mais aussi par un contexte structurel défavorable. L'USMA doit désormais tourner la page. La direction du club est face à un vaste chantier en vue de la prochaine saison. Elle devra tirer les leçons d'un exercice raté, repenser sa stratégie sportive et surtout, procéder à un recrutement intelligent. Mais au-delà des joueurs, le choix du prochain entraîneur sera crucial. Un profil expérimenté, capable de bâtir un projet sur la durée, est désormais indispensable.

Le départ de Paqueta n'est qu'un début. La vraie question est de savoir si la direction saura, cette fois, faire les bons choix pour redresser la barre.

Mohamed Amine Toumitat

## RÉUNION STRATÉGIQUE À LA FAF

### La DTN dévoile sa feuille de route

Le Collège technique national a tenu, lundi à Alger, une réunion décisive pour l'avenir du football algérien. Plusieurs mesures importantes ont été arrêtées et seront soumises à validation lors du prochain Bureau fédéral, prévu aujourd'hui. Une étape clé dans la refonte des structures techniques et la gestion des championnats nationaux.

Réuni pour la troisième fois depuis son installation en décembre 2023, le Collège technique national a dégagé de nouvelles orientations visant à structurer durablement le football algérien. Présidée par le secrétaire général de la Fédération algérienne de football (FAF), Nadir Bouzenad, cette séance de travail a réuni une cinquantaine de techniciens, parmi lesquels les sélectionneurs natio-

naux, les directeurs techniques régionaux et de wilayas, ainsi que les directeurs sportifs des seize clubs de l'élite. Cette "réunion importante", comme l'a qualifiée la FAF dans son communiqué officiel, a permis de passer en revue plusieurs projets structurants. Les échanges ont principalement porté sur la présentation du projet relatif aux dispositions réglementaires et la gestion des championnats des jeunes catégories pour la saison 2025-2026. Un enjeu majeur pour un football en quête de renouveau et de professionnalisation accrue. Le sélectionneur national Vladimir Petkovic, présent aux côtés du coordinateur général du Collège, Rabah Saâdane, a également pris part aux discussions. L'occasion pour les principaux acteurs du football

#### RÉDUCTION DU NOMBRE DE JOUEURS ÉTRANGERS

Parmi les points sensibles qui seront soumis à l'approbation du Bureau fédéral figure la révision du quota de joueurs étrangers en Ligue 1. Selon nos informations, la FAF envisage de réduire ce nombre à quatre joueurs par club, contre cinq actuellement. Une mesure qui

s'inscrit dans la volonté de favoriser l'émergence des talents locaux et de redonner davantage de visibilité aux jeunes formés dans les clubs algériens.

Cette décision, si elle venait à être validée, marquerait un tournant dans la gestion des effectifs des clubs de l'élite et pourrait contribuer à revitaliser les championnats nationaux. Elle s'accompagnerait également d'un renforcement des dispositifs d'encadrement et de suivi des jeunes catégories, afin de préparer efficacement la relève.

Entre réformes réglementaires et projets de développement, le football algérien s'apprête à amorcer un nouveau cycle. Reste à savoir si ces orientations sauront répondre aux attentes d'un public en quête de renouveau.

M. A. T.

#### LFP

### Le CR Belouizdad sanctionné d'un match à huis clos

Le CR Belouizdad a écopé d'un match à huis clos pour "utilisation et jets de fumigènes et divers projectiles sur le terrain (3e infraction)" et "jets de fumigènes et divers projectiles sous les tribunes du club avec des dommages physiques et matériels", a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP) mardi sur son site officiel. Le CRB était sous le coup d'une sanction à huis clos avec sursis et que la sanction d'un match avec sursis se transforme en sanction d'un (01) match ferme à huis clos avec effet immédiat", précise la même source. Outre la sanction d'un match à huis clos, le CRB devra s'acquitter d'une amende de 60.000 DA et d'une seconde de 40.000 DA pour "conduite incorrecte de l'équipe". D'autre part, l'attaquant du CRB Mahious Aïmen, exclu pour "jeu brutal" lors de la rencontre perdue face à la JS Kabylie (3-2), a écopé de deux matchs de suspension dont Un (01) match avec sursis. Le CR Belouizdad (2e-43 pts) accueillera le leader le MC Alger (45 pts) lors de la 25e journée prévue les 10,11 et 12 mai 2025.

#### LIGUE 2 AMATEUR

### La 29<sup>e</sup> journée reportée aux 9 et 10 mai prochain

La 29e journée du Championnat de Ligue 2 amateur, avec ses deux groupes Centre-Est et Centre-Ouest, a été reportée aux 9 et 10 mai prochain, a annoncé la Ligue nationale du football amateur (LNFA) sur son site officiel.

L'instance dirigeante n'a pas révélé les raisons pour lesquelles cette journée, prévue initialement ce week-end (2-3 mai), a été renvoyée, en se contentant d'annoncer les dates du report qui sont les 9 et 10 du mois prochain. Dans le Groupe Centre-Ouest, le champion est désormais connu, il s'agit de l'ES Ben Aknoun, qui a assuré son accession en Ligue 1 professionnelle "Mobilis", grâce à sa victoire face au RC Arba (1-0), dimanche lors de la 28e journée. Quant au groupe Centre-Est, la lutte pour le ticket de l'accession continue entre le leader l'USM El-Harrach (64 pts) et son poursuivant le MB Rouissat (62 pts), en attendant le match retard entre les deux équipes comptant pour la mise à jour de la 21e journée, qui a été reprogrammée pour le samedi 3 mai au stade du 18 février de Ouargla (16h00) à huis clos.

#### COUPE DU MONDE DE GYMNASTIQUE 2025

## Kaylia Nemour en état de grâce

La championne olympique, Kaylia Nemour, poursuit son irrésistible ascension au sommet de la gymnastique artistique. Championne olympique et mondiale en titre, l'Algérienne a encore frappé fort au Caire, en Égypte, en ajoutant une troisième médaille à son palmarès, cette fois-ci c'est une médaille d'argent, pour rappel, elle a déjà décroché deux médailles d'or lors de cette édition. Une performance éclatante qui confirme son statut de référence mondiale dans sa discipline.

La jeune prodige algérienne, Kaylia Nemour, a une nouvelle fois brillé sur la scène internationale lors de la Coupe du monde de gymnastique artistique 2025, disputée au Caire.

L'athlète a décroché la médaille d'argent à l'épreuve au sol avec un total de 12.966 points, à seulement quelques centièmes de la médaille d'or remportée par l'Égyptienne Jana Mahmoud (13.033). La Nord-coréenne Chon Jin complète le podium avec le même score que Nemour, mais un départ technique l'a reléguée en troisième position. Mais la performance de la gymnaste algérienne ne s'est pas arrêtée là. En début de semaine, elle avait déjà rafé la médaille d'or aux barres asymétriques, dominant cette épreuve avec un score impressionnant de 14.533 points. Cette victoire a été suivie d'un autre exploit à la poutre, où elle a une nouvelle fois surclassé ses concurrentes en obtenant la note de 13.333. Ces titres viennent s'ajouter à une saison déjà marquée par ses sacres olympique et mondial.

#### UNE PRÉPARATION EN VUE DES GRANDES ÉCHÉANCES

Cette participation au Caire s'inscrit dans le cadre d'un programme de préparation intensif mis en place par la Fédération algérienne de gymnastique. L'objectif est clair : permettre aux meilleurs éléments nationaux, à commencer par Nemour, de se mesurer régulièrement à l'élite mondiale afin d'affiner leur niveau et se projeter vers les prochaines grandes échéances, à commencer par les Jeux Africains et les Championnats du monde.

Agée de seulement 18 ans, Kaylia Nemour continue de faire la fierté de toute une nation. Son travail, sa discipline et son talent naturel en font une athlète d'exception. Elle incarne à elle seule le renouveau de la gymnastique

#### CHAMPIONNAT D'AFRIQUE D'HALTÉROPHILIE

### 21 médailles pour l'Algérie dont 6 en or

ments.

#### UN GROUPE EN PROGRESSION CONTINUE

Le bronze est venu compléter le palmarès algérien grâce à Dris Ines (59 kg, 3 médailles), Bouadbellah Douaa (71 kg, 2 médailles), et Mohamed Meknas encore une fois (2 médailles). Ce large éventail de médailles prouve la profondeur de l'effectif national, capable de rivaliser avec les meilleures nations du continent.

Au classement général, l'Algérie a terminé 5e, et s'est classée 4e chez les dames. Un résultat

honorable, d'autant plus que seules neuf athlètes algériens (quatre hommes et cinq femmes) ont participé, face à des pays ayant aligné des équipes complètes. Mohamed Bouabech, directeur technique national, s'est déclaré satisfait : « Nos athlètes ont tous amélioré leurs charges, certains ont même surpris agréablement. L'objectif était d'atteindre en compétition les performances réalisées à l'entraînement, et cela a été atteint dans la majorité des cas. » Cette édition a rassemblé 22 pays africains, ce qui a rehaussé le niveau gé-

fémnine en Algérie, longtemps en quête de modèles au plus haut niveau international. Ses performances ne cessent d'inspirer les jeunes générations, bien au-delà des frontières du pays. En parallèle, la Fédération multiplie les efforts pour accompagner l'éclosion de nouveaux talents et renforcer l'encadrement technique. La dynamique enclenchée autour de Nemour pourrait ainsi profiter à l'ensemble du mouvement gymnique algérien, qui semble retrouver un second souffle après des années d'anonymat sur la scène mondiale. Avec trois médailles dont deux en or, Kaylia Nemour confirme qu'elle n'est pas seulement une étoile montante, mais déjà une légende en devenir. Jusqu'où ira-t-elle ?

M. A. T.

M. A. T.

La ville d'Oran est fin prête pour accueillir la 24e édition du championnat arabe d'athlétisme, prévue du 30 avril au 4 mai 2025 au complexe olympique "Miloud Hadefi", a affirmé le président de la ligue oranaise de la discipline, Cherif Habib, directeur du comité d'organisation. "Tous les moyens sont mis en place pour le lancement de cette manifestation. Les délégations de 12 pays arabes, à savoir l'Arabie saoudite, le Qatar, le Koweït, le Sultanat d'Oman, la Jordanie, le Liban, le Djibouti, la Palestine, l'Égypte, la Tunisie et la Libye, sont depuis dimanche dans la capitale de l'Ouest algérien", a-t-il indiqué. Les 224 athlètes présents, dont 63 algériens concourront à partir de mercredi prochain dans 23 épreuves, 100 mètres, 200 m, 400 m, 800 m, 1500 m, 3000 m, 5000 m, 10 000 m, 110 m haies, 400 m haies, 3000 m steeple, relais 4x100 m et 4x400 m, saut en hauteur, saut en longueur, triple saut, le saut à la perche, lancers du poids, du disque, du javelot, du marteau, ainsi que le décathlon, l'heptathlon, 10.000 m marche femmes, 20.000 m marche hommes et semi-marathon. Ce championnat arabe constitue une occasion précieuse pour les athlètes d'obtenir des performances qualificatives pour les prochaines compétitions internationales, que la Fédération internationale d'athlétisme a officiellement homologuées, avec un classement intégré au calendrier des compétitions de l'instance mondiale. Les délégations arabes sont hébergées au Village méditerranéen situé à l'Est d'Oran, à 2,5 kilomètres du complexe olympique "Miloud Hadefi", qui peut accueillir près de 4300 personnes et qui dispose de quatre restaurants, d'une polyclinique, ainsi que de plusieurs autres installations sportives dont trois terrains et cinq salles de sport.

M. A. T.

#### HANDBALL/EXCELLENCE MESSIEURS

### La FAHB dévoile le programme jusqu'à la fin de la saison

lieu les 9, 10 et 20 mai, selon le programme de la FAHB. Les quarts de finale de la Coupe d'Algérie 2025 se disputeront les 23 et 24 mai.

#### Programme de la fin de saison des compétitions nationales de handball :

**Super Coupe d'Algérie 2024 : Vendredi 9 mai :**  
Finale féminine : HBC El Biar - CF Boumerdès (16h00)  
Finale masculine : M Bordj Bou Arreridj - JSE Skikda (18h00).

#### Excellence messieurs : Vendredi 2 mai : 18e et dernière journée 1ere phase

**12 au 17 mai :** tournoi play-off 30 et 31 mai : demi-finales et finale Coupe d'Algérie 2025 (messieurs) :

Huitièmes de finale : Mardi 6 mai : MC Alger - HBC El Biar (salle Harcha, 16h00) 9 et 10 mai : six rencontres des huitièmes de finale Mardi 20 mai : M Bordj Bou Arreridj - JSE Skikda.

PREMIER LEAGUE

# Comment Arne Slot a remis Liverpool au sommet

Débarqué à Liverpool pour succéder à l'imposant Jürgen Klopp et à son mandat de 9 ans, Arne Slot a réussi sa mission au-delà des espérances en allant décrocher le 20<sup>e</sup> titre de champion d'Angleterre des Reds. Le tout en imprimant sa marque avec douceur et fermeté.

L'héritage aurait pu être lourd à porter, quand bien même Jürgen Klopp a tout fait pour l'alléger. « Arne Slot, lala lalala », avait-il entonné au micro à Anfield le jour de ses adieux, pour inciter les supporters des Reds à accueillir son successeur avec le plus d'enthousiasme possible. Hier, pour célébrer le 20<sup>e</sup> titre de champion d'Angleterre de Liverpool, c'est Arne Slot qui a repris le chant en l'honneur de son prédécesseur. « Jürgen Klopp, lala lalala », comme une manière de renvoyer l'ascenseur. Depuis son arrivée, le Néerlandais ne s'est jamais senti écrasé par l'ombre pesante de l'Allemand, et c'est là l'une de ses réussites cette saison.

D'autres que lui auraient peut-être voulu s'affranchir plus distinctement de l'héritage Klopp, en changeant de systè-

me de jeu ou en critiquant les effets négatifs de son style de jeu. Pas Arne Slot, qui a poursuivi le travail en imprimant son style. Celui d'un management plus individualisé, où chaque joueur a droit à un retour régulier sur ses matches mais aussi ses séances d'entraînement. Ce que ne faisait pas forcément Klopp, qui limitait les réunions. Avec Slot, il y en a beaucoup, mais jamais trop longues pour ne pas perdre des joueurs généralement peu adeptes de l'exercice.

## DES CHANGEMENTS EN DOUCEUR

Après 9 années d'ère Klopp, Arne Slot a su amener quelques changements, tranquillement mais sûrement. Les entraînements démarraient plus tôt le matin, et duraient plus longtemps, mais ils étaient moins intenses. Et ce après avoir sondé les joueurs sur leurs besoins et leur ressenti, afin de limiter les blessures, trop nombreuses lors de la dernière année de Klopp. Cette saison, Liverpool fait partie des équipes ayant eu le moins de joueurs blessés en Premier League. À l'inverse, Slot a aussi allégé certains processus, notamment en laissant les joueurs dormir

chez eux la veille des matches, alors que Klopp les réunissait en mise au vert, à l'hôtel. « Les gens qui en savent plus que moi sur ce sujet me disent qu'on dort toujours mieux dans son propre lit que dans un lit d'hôtel », expliquait Slot en août.

Sur le terrain aussi, les inspirations de Slot se sont avérées payantes, à commencer par le repositionnement fondamental de Ryan Gravenberch au poste de numéro 6. Le milieu avait déçu avec Klopp, il s'est révélé à ce poste avec Slot. Beaucoup de joueurs ont retrouvé leur lustre d'antan, comme Van Dijk, Gakpo, Luis Diaz ou Alexander-Arnold. S'il a rarement dévié de son onze type, il a aussi su s'appuyer sur ses remplaçants, avec un coaching en cours de match qui a souvent bien fonctionné. Du changement dans la continuité donc, une méthodologie claire et respectée par les joueurs, de l'exigence mais aussi de la douceur, Arne Slot a probablement réussi la plus belle première année d'un entraîneur en Premier League. De quoi chanter son nom pour encore de nombreuses années.

COUP DUR POUR LE REAL

## Rüdiger forfait entre 4 et 8 semaines

Le Real Madrid perd un élément clé à l'approche du sprint final. Antonio Rüdiger, pilier de la défense madrilène, a été opéré avec succès du ménisque mais ne rejouera probablement plus cette saison. Un nouveau coup dur pour Carlo Ancelotti, déjà privé de plusieurs titulaires.

Le Real Madrid a annoncé ce mardi l'opération d'Antonio Rüdiger pour une déchirure partielle du ménisque externe de la jambe gauche. Une intervention chirurgicale qui s'est bien déroulée, mais qui risque de l'éloigner des terrains pour une durée estimée entre 4 et 8 semaines selon les médias espagnols. Ce qui compromet fortement sa fin de saison, notamment en Liga. D'après



le quotidien « AS », l'Allemand pourrait manquer jusqu'à deux mois de compétition, alors que « Marca » se veut légèrement plus optimiste avec une absence d'un mois à

un mois et demi. Quoi qu'il en soit, l'ancien défenseur de Chelsea ne devrait pas figurer sur la feuille de match pour les cinq dernières journées du championnat, dont le Clásico très attendu face au FC Barcelone le 11 mai prochain.

## UNE DÉFENSE DÉCIMÉE POUR ANCELOTTI

Déjà confronté aux absences de Dani Carvajal et d'Eder Militao, Carlo Ancelotti devra composer avec une ligne défensive profondément remaniée. Rüdiger, véritable roc depuis le début de la saison, évoluait déjà diminué depuis plusieurs semaines, ce qui n'avait pas empêché le coach italien de lui faire confiance. Ce forfait vient donc compliquer un peu plus la tâche du technicien italien,

dont l'avenir semble s'éloigner de la capitale espagnole, des rumeurs l'envoyant à la tête de la Seleção brésilienne dès l'été prochain.

À 32 ans, Rüdiger pourrait également manquer la demi-finale de Ligue des Nations prévue le 4 juin face au Portugal. Une absence quasi certaine, qui affaiblit considérablement la défense de la Mannschaft. Sa participation au prochain Mondial des clubs, programmé entre juin et juillet, demeure également incertaine.

## UN COMPORTEMENT QUI POURRAIT COÛTER CHER

Outre sa blessure, Rüdiger attend aussi la décision disciplinaire de la fédération espagnole après son exclusion lors de la récente finale de la Coupe du Roi face au Barça. Frustré par l'arbitrage, il avait lancé une poche de glace en direction de l'officiel après le coup de sifflet final. Il risque une suspension allant de 4 à 12 matches, ce qui pourrait affecter son début de saison prochaine.

Entre blessure et suspension à venir, Antonio Rüdiger vit sans doute la période la plus trouble de sa carrière madrilène. Finira-t-il par revenir plus fort après l'été ?

M. A. T.

ASTON VILLA

## Fin de saison pour Marcus Rashford

Lancé dans un sprint pour décrocher une place en Ligue des Champions, Aston Villa va devoir finir sa saison sans un de ses plus grands impact players. Marcus Rashford devrait manquer le reste de la saison d'Aston Villa en raison d'une blessure aux ischio-jambiers. D'autres tests seront effectués pour déterminer la gravité de la blessure de Rashford, mais il ne devrait pas avoir besoin d'une intervention chirurgicale. Il n'est pas totalement exclu qu'il soit rétabli pour le match à domicile de Villa contre Tottenham Hotspur le 18 mai, si tant est que la rencontre puisse bien se tenir ce jour-là et ne soit pas décalée en raison du parcours en Ligue Europa des Spurs.

BRÉSIL

## Accord de principe avec Ancelotti

Sauf rebondissement, Carlo Ancelotti sera bien le prochain sélectionneur du Brésil. L'actuel entraîneur du Real Madrid ne disputera pas le Mondial des clubs (du 14 juin au 13 juillet). Fragilisé par ses mauvais résultats avec les Merengues, l'Italien a trouvé un accord de principe avec la Confédération brésilienne afin de s'installer début juin, confirme le journaliste Fabrizio Romano. Manifestement, le Real ne retient pas son coach sous contrat jusqu'en 2026 et prévoit de le remplacer avant le début de la compétition aux États-Unis.

INTER MILAN

## Pavard forfait face au Barça

Mauvaise nouvelle confirmée pour l'Inter Milan : Benjamin Pavard (29 ans, 36 matches et 1 but toutes compétitions cette saison), sorti sur blessure face à la Roma (0-1) dimanche, va manquer la demi-finale aller de la Ligue des Champions sur la pelouse du FC Barcelone mercredi (21h). Comme l'expliquent Sky Sport Italia et La Gazzetta dello Sport, le polyvalent défenseur central français souffre d'une entorse à la cheville, laquelle pourrait également l'empêcher de disputer la manche retour une semaine plus tard. En revanche, l'attaquant tricolore Marcus Thuram (27 ans, 44 matches et 17 buts toutes compétitions cette saison) devrait quant à lui être disponible face aux Catalans, après avoir manqué les deux derniers matches en raison d'une blessure aux adducteurs.

PUB

FC BARCELONE

## Hansi Flick va prolonger

Habitué des contrats d'un an, et des renouvellements au jour le jour, Hansi Flick se dirige vers un séjour rallongé au FC Barcelone. Sous contrat jusqu'en 2026, le tacticien allemand ravit ses dirigeants, et pourrait faire une entorse à ses habitudes pour s'inscrire dans la durée d'un point de vue légal. En effet, selon Mundo Deportivo, l'ancien coach du Bayern et les Catalans se seraient entendus autour d'un contrat jusqu'à juin 2027, une année supplémentaire par rapport au contrat actuel. « J'ai beaucoup d'énergie et j'ai beaucoup d'idées sur ce que nous pouvons faire. Je ne suis pas un entraîneur qui veut signer un contrat de trois ans et assurer mon avenir, je ne suis pas un entraîneur comme ça. J'aime travailler pour le meilleur club du monde et ma mentalité est de prendre les choses année après année », expliquait l'Allemand pour justifier ses contrats courts.

EXPRIMANT LE SOUHAIT DE SE RENDRE EN ALGÉRIE

# Le président Doumbya invite son homologue Tebboune à une visite en Guinée

Le nouvel ambassadeur de la République de Guinée, M. Abdourahmane Sikhé Camara, a exprimé, la "forte" volonté de son pays de renforcer la coopération bilatérale avec l'Algérie dans divers domaines.

Déclarant « j'ai eu l'insigne honneur et le grand privilège d'avoir été reçu par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avec lequel nous avons abordé différents aspects de la coopération », je lui ai transmis fidèlement, poursuit le diplomate « les sincères et chaleureuses salutations du président de la République de Guinée, M. Mamadou Doumbya, qui m'a chargé de lui transmettre sa forte volonté de revaloriser et de redynamiser les relations



de coopération avec votre beau pays", a déclaré M. Camara à l'issue de l'audience que lui a accordée le président de la République. Il a également fait savoir que le président Doumbya lui a confié la mission de "transmettre une invitation au président de la

République pour effectuer une visite en Guinée, tout en exprimant son honneur de se rendre pour une visite en Algérie". L'ambassadeur guinéen a souligné qu'il œuvrera, durant sa mission en Algérie, à "renforcer les liens d'amitié et de fraternité entre les deux

pays", rappelant "le soutien que la Guinée a apporté à l'Algérie avant son indépendance, ainsi que le soutien massif de l'Algérie à la Guinée dans divers domaines, notamment l'éducation, la santé et la sécurité".

NIGERIA

## 26 morts après l'explosion d'un camion sur une mine artisanale à Borno

Au moins 26 personnes ont été tuées, lundi lorsqu'un camion a roulé sur une mine dans l'Etat de Borno, dans le nord-est du Nigeria, selon une source militaire et un habitant. "Vingt-six personnes ont été tuées dans l'explosion, dont 16 hommes, quatre femmes et six enfants", a déclaré un offi-

cier militaire cité par des médias. Le camion transportant des passagers a explosé lorsqu'il a roulé sur une bombe artisanale placée le long d'une autoroute dans le village de Furunduma, près de la ville de Rann, ont indiqué les deux sources. Il avait quitté Rann vers 10H00 GMT et se dirigeait vers la ville de Gamboru, à 30 km de là, lorsqu'il a heurté la mine à 11 km du départ, a déclaré l'officier militaire. Par ailleurs, la même région a été secoué, dans la soirée de samedi dernier, par une attaque terroriste de Boko Haram ayant causé la mort au moins de dix personnes tuées par les terroristes de Boko Haram au nord-est du pays, dans le village de Kopre, dans l'Etat d'Adamawa, près de la frontière avec l'Etat de Borno, bastion de Boko Haram. Des terroristes de Boko Haram ont tué au moins dix membres d'un groupe d'autodéfense dans le nord-est du Nigeria, ont indiqué des sources militaire et humanitaire. Tard dans la soirée de samedi soir, les terro-

ristes ont tendu une embuscade à un groupe d'autodéfense en patrouille dans le village de Kopre, dans l'Etat d'Adamawa, près de la frontière avec l'Etat de Borno, bastion de Boko Haram, ont déclaré le responsable d'Amnesty International au Nigeria et un officier militaire. "Boko Haram a tendu une embuscade aux miliciens d'auto-défense qui patrouillaient à Kopre samedi, tuant dix d'entre eux", a déclaré Isa Sunusi, directeur d'Amnesty au Nigeria. Un officier militaire a donné le même bilan, ajoutant que les terroristes avaient incendié plusieurs maisons et silos à grains. Un porte-parole de la police à Adamawa a confirmé l'attaque contre les miliciens sans donner de bilan, précisant que des forces de sécurité ont été déployées dans la région. Jeudi, Boko Haram a tué 14 agriculteurs à l'extérieur du village de Pulka, dans le district de Gwoza, dans l'Etat de Borno, près de la frontière avec le Cameroun, non loin de Kopre, selon un responsable local. R.I

LE PRÉSIDENT TUNISIEN SAÏED DÉNONCE LES INGÉRENCES ÉTRANGÈRES DANS SON PAYS

## « Elles sont totalement inacceptables, tant sur la forme que sur le fond »

Le président tunisien, Kaïs Saïed, a dénoncé vigoureusement les tentatives de certaines parties étrangères de s'immiscer dans les affaires internes de la Tunisie, les qualifiant de "totalement inacceptables". Dans un communiqué repris hier, par l'agence de presse tunisienne TAP, la présidence tunisienne a indiqué que le chef de l'Etat a déclaré, au terme d'un entretien accordé lundi soir au ministre tunisien des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, que "les communiqués et déclarations émanant de parties étrangères sont totalement inacceptables, tant sur la forme que sur le fond, et constituent une ingérence flagrante dans les affaires internes de la Tunisie". Et d'ajouter : "Si certains déplorent l'absence d'observateurs internationaux, la Tunisie pourrait, elle aussi, envoyer des observateurs auprès de ces parties qui se disent préoccupées, et leur réclamer de modifier leurs lois et procédures pénales"

R.I

LORS DE L'INAUGURATION DU NOUVEAU SIÈGE DE L'AMBASSADE CHINOISE À KINSHASA

## La RDC et la Chine s'engagent « à approfondir davantage » leur coopération bilatérale

La République démocratique du Congo (RDC) a annoncé qu'elle va approfondir davantage sa coopération avec la Chine dans divers domaines. Le vice-Premier ministre du pays, et ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, Jacquemain Shabani, a fait cette annonce lors de sa participation à la cérémonie d'inauguration des nouveaux locaux de l'ambassade de Chine à Kinshasa, la capitale du pays. Shabani a déclaré que la RDC et la Chine profiteront du lancement du nouveau bâtiment de l'ambassade pour approfondir davantage la coopération dans divers domaines et pour promouvoir les programmes sociaux et la construction d'infrastructures afin de bénéficier à la population. L'ambassadeur de Chine en RDC, Zhao Bin, a déclaré que la profonde amitié entre les deux peuples est une force motrice importante derrière le développement continu des relations bilatérales, ajoutant que la Chine continuerait d'accueillir la « Semaine du film chinois » et d'autres événements culturels, et inviterait davantage d'amis congolais à visiter les nouvelles installations diplomatiques pour améliorer leur compréhension de la Chine.

R.I

POUR REPENSER LE MODÈLE AGRICOLE POUR UNE MEILLEURE COMPÉTITIVITÉ

## Conclave des producteurs africains de coton au Cameroun

L'Assemblée générale de l'Association des producteurs de coton africains (Aproca), s'est ouverte lundi à Garoua, chef-lieu de la région du Nord du Cameroun, a rapporté la chaîne publique CRTV. La rencontre couplée à la célébration des 20 ans de ce regroupement, réunit les participants venus de 15 pays d'Afrique de l'Ouest, du Centre et du Sud, avec pour objectif de repenser le modèle agricole pour une meilleure compétitivité de la filière de coton. Au menu des échanges de ces deux jours figurent les stratégies et les moyens de défendre les intérêts des producteurs de coton africains, confrontés à un marché mondial marqué par des contextes parfois difficiles. Parmi les défis figurent le conflit russo-ukrainien, qui a eu un impact très négatif sur l'approvisionnement en intrants agricoles, ainsi que les changements climatiques. Le ministre camerounais de l'Agriculture et du Développement rural, Gabriel Mbairobe, qui présidait les travaux, a engagé les pays membres "à plus de résilience et de proactivité pour conforter la position de +l'or blanc+ sur le continent et dans le monde".

R.I

D'UNE LONGUEUR D'ENVIRON 620 MÈTRES SUR LE FLEUVE LOGONE

## Le Cameroun et le Tchad ouvrent un nouveau pont frontalier

Le Cameroun et le Tchad ont inauguré un pont sur le fleuve Logone, approfondissant ainsi leurs relations bilatérales. Le Premier ministre camerounais Joseph Dion Ngute et son homologue tchadien Allamaye Halina ont présidé l'investiture. Le pont, d'une longueur d'environ 620 mètres et reliant la ville camerounaise de Yagoua à la ville tchadienne de Bongor, est une marque d'amitié entre les deux pays, ont indiqué les responsables lors de l'inauguration officielle du pont. « Le pont est un symbole de solidarité et de coopération fructueuse entre le Cameroun et le Nigeria, et il sera baptisé « Pont Tchad-Cameroun de l'amitié, de l'espoir et de l'unité » », a déclaré, lundi, Halina. « C'est un pont entre deux peuples. Cela facilitera notre rapprochement », a ajouté Ngute. Selon les responsables, le nouveau pont renforcera la connectivité entre les deux pays et devrait également accroître l'intégration, les échanges commerciaux et la circulation des biens et des personnes entre la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et la Communauté économique des États de l'Afrique centrale.

R.I

MALI

## L'armée annonce avoir tué 21 terroristes dans l'ouest du pays

L'armée malienne a annoncé avoir tué 21 terroristes lors d'une opération dans la région de Sebabougou, dans l'ouest du Mali, indiquant que « Sebabougou est désormais sous contrôle grâce à des frappes aériennes visant un repaire terroriste, détruisant plusieurs de leurs bases », a indiqué l'armée dans un communiqué. Lors de leur retraite, les terroristes ont laissé derrière eux 21 corps, des dizaines d'armes avec munitions et accessoires, des véhicules et du matériel de communication, a indiqué l'armée. « Les opérations de recherche se poursuivent pour retrouver les nombreux blessés et les criminels en fuite », a indiqué l'armée, ajoutant que cinq soldats ont été blessés lors des affrontements.

R.I

SELON LA COMMISSION FRANÇAISE DE L'INFORMATIQUE ET DES LIBERTÉS (CNIL)

## « Forte inquiétude pour la protection des données et hausse du nombre des cyberattaques »

En 2024, la France a été frappée par des fuites de données d'une ampleur sans précédent, touchant des millions de citoyens. La Cnil, dans son bilan publié, hier, alerte sur la multiplication des cyberattaques et annonce un record de sanctions.

L'année 2024 a marqué un tournant inquiétant pour la protection des données en France. Selon le rapport annuel de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil), dévoilé hier, 5 629 violations de données ont été enregistrées, soit une hausse de 20 % par rapport à 2023. Plus alarmant encore, le nombre d'attaques touchant plus d'un million de personnes a doublé, passant d'une vingtaine à une quarantaine. Des organismes comme France Travail, Free, Viamedis, Almerys et Auchan figurent parmi les victimes, exposant les données personnelles de millions de Français.



Ph. D. B.

### 43 MILLIONS DE PERSONNES DONT LES DONNÉES SONT COMPROMISES

Les cyberattaques ont visé des données sensibles, incluant noms, dates de naissance, numéros de sécurité sociale, adresses e-mail et postales, ou encore numéros de téléphone. Par exemple, la brèche chez France Travail, survenue entre février et mars 2024, a potentiellement compromis les informations de 43 millions de personnes, un record national. De même, les attaques contre Viamedis et Almerys, en janvier 2024, ont affecté 33 millions de citoyens, exposant des données comme l'état civil et les contrats d'assurance santé. Bien que les informations bancaires ou médicales n'aient souvent pas été touchées, la Cnil craint que ces données, combinées à d'autres fuites, ne servent à des

escroqueries comme le phishing ou l'usurpation d'identité. Face à cette vague, la Cnil tente d'intensifier ses actions. En 2024, elle a prononcé 87 sanctions, contre 42 en 2023, pour un total de 55,2 millions d'euros d'amendes.

### PARTI DES ENTREPRISES SANCTIONNÉES, ORANGE A ÉCOPÉ D'UNE AMENDE RECORD DE 50 MILLIONS D'EUROS POUR DES PUBLICITÉS NON CONSENTIES

La procédure simplifiée de sanction, pour des infractions mineures, a également gagné en ampleur avec 69 cas traités. La Cnil a par ailleurs reçu 17 772 plaintes, un record en hausse de 8 %, reflétant l'inquiétude croissante des citoyens. Pour endiguer ce fléau, la Cnil impose dès 2025 la double authentification obligatoire pour

les bases de données de plus de deux millions d'utilisateurs.

Selon sa présidente, Marie-Laure Denis, 80 % des grandes violations de 2024 auraient pu être évitées avec cette mesure, combinée à une meilleure détection des extractions massives et à une sensibilisation accrue des employés. Des contrôles renforcés sont prévus dès 2026. Par ailleurs, la Cnil s'attaque à l'utilisation des données par les applications mobiles et l'intelligence artificielle générative, comme ChatGPT, comme a déjà pu le faire l'Italie, exhortant les utilisateurs à la prudence face aux données sensibles partagées. Ces cyberattaques, d'une ampleur inédite, soulignent la vulnérabilité des systèmes numériques français et le besoin urgent de renforcer la cybersécurité.

R. I.

### CRISE DES RÉFUGIÉS DANS LE MONDE

## Le HCR appelle à un sursaut et critique l'érosion du respect du droit international humanitaire

Alors que 123 millions de personnes sont déplacées de force dans le monde, le Haut-Commissaire des Nations unies pour les réfugiés, Filippo Grandi, a lancé, devant le Conseil de sécurité de l'ONU, un appel vibrant en faveur d'un sursaut diplomatique pour affronter cette crise. "C'est une période de guerre. C'est une période de crise", a déploré M. Grandi lors de cette réunion du Conseil, citant notamment les conflits qui ravagent le Soudan, le Myanmar, Gaza, le Sahel, la République démocratique du Congo et Haïti. Il a vivement critiqué l'érosion du respect du droit international humanitaire et a rappelé que le mandat du Conseil de sécurité est de "prévenir et arrêter la guerre, maintenir la paix et la sécurité". "C'est votre responsabilité première. Et- pardonnez-moi de le répéter- cet organe a systématiquement failli à sa tâche", a-t-il déclaré. M. Filippo Grandi a exhorté les membres du Conseil à ne pas se résigner à l'échec de la diplomatie: "Vous devez réussir. Vous le devez non seulement aux personnes déplacées, mais aussi à vous-

mêmes". Le Haut-Commissaire des Nations unies a attiré l'attention sur la crise humanitaire dramatique au Soudan, où un tiers de la population a été déplacé en seulement deux ans. Lors d'une visite récente à la frontière entre le Soudan et le Tchad, il a recueilli les témoignages de femmes et d'enfants ayant fui des violences indescriptibles. "Au Darfour, les civils sont régulièrement empêchés de fuir les zones dangereuses. Pire encore, ils sont activement pris pour cible", a-t-il affirmé. M. Grandi a averti que le conflit au Soudan risque de s'étendre, si des solutions politiques ne sont pas rapidement trouvées. Il a noté qu'il y a déjà plus de 200.000 Soudanais en Libye aujourd'hui, dont beaucoup pourraient migrer vers l'Europe. En Syrie, si le retour récent de déplacés internes et de réfugiés "offre un signe d'espoir après 14 années de guerre", il a estimé que ce processus "dépendra de la volonté politique internationale : assouplissement des sanctions, soutien à la reconstruction, investissements et maintien de l'aide humanitaire. "Afin de minimiser les risques encourus par les

Syriens de retour, je vous demande d'en prendre vous-mêmes, sur les plans politique et économique. Et, oui, cela doit aussi passer par une aide humanitaire soutenue et conséquente, qui est actuellement en forte baisse", a-t-il dit. M. Grandi a tiré la sonnette d'alarme sur la réduction dramatique des financements humanitaires dans le monde. "L'aide, c'est la stabilité", a-t-il rappelé, avertissant que l'abandon des réfugiés et des pays hôtes pourrait aggraver l'instabilité mondiale. Enfin, le Haut-

Commissaire a défendu avec force le multilatéralisme : "Même s'il est parfois lent ou imparfait, le dialogue multilatéral est essentiel pour construire des solutions durables", a-t-il affirmé, exhortant les Etats membres à ne pas quitter la table des négociations. "Vous avez été des réfugiés. Vous avez accueilli ceux qui cherchaient refuge. Aujourd'hui, vous avez la responsabilité de mettre fin à la guerre et d'apporter la paix", a-t-il conclu.

R. I.

### LE VICE-PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS J.D. VANCE

## « Kiev ne pourrait pas gagner dans le conflit militaire avec Moscou »

Lors d'une interview accordée au podcasteur américain Charlie Kirk, J.D. Vance a estimé que la réalité était différente de l'image véhiculée par les médias et que « l'Ukraine ne pourrait pas gagner le conflit ». Il a averti du risque d'effondrement sociétal et de guerre nucléaire, tout en saluant les efforts diplomatiques de l'administration Trump. Le vice-président des États-Unis J.D. Vance a affirmé, lors d'une interview accordée au podcasteur, auteur et personnalité publique Charlie Kirk, que Kiev ne pourrait pas gagner dans le conflit militaire avec Moscou. « Je pense qu'il y a cette idée étrange dans les médias grand public selon laquelle si ça continue encore quelques années, les Russes s'effondreront, les Ukrainiens récupéreront leur territoire et tout redeviendrait comme avant la guerre. Ce n'est pas la réalité dans laquelle nous vivons », a-t-il indiqué. Le vice-président a également mis en garde contre un risque d'effondrement sociétal « en cas de prolongation du conflit. « Si cela continue encore quelques années, des millions de personnes pourraient mourir et la situation pourrait se transformer en guerre nucléaire. Il faut arrêter ça », a-t-il averti. J.D. Vance a précisé que l'administration Trump encourageait ses collaborateurs à reprendre systématiquement les négociations et à rechercher des solutions. Il a fait remarquer que la Russie proposait ses propres conditions de règlement, l'Ukraine également, et que la tâche de la diplomatie américaine était de rapprocher les deux positions. Le vice-président s'est montré plus optimiste qu'il y a quinze jours quant aux perspectives de résolution du conflit. Le 28 avril, le président russe a annoncé son intention de déclarer une trêve à l'occasion du 80e anniversaire du Jour de la Victoire. Le cessez-le-feu doit commencer à 0 heure dans la nuit du 7 au 8 mai et se terminer à 0 heure dans la nuit du 10 au 11 mai. Parallèlement, Moscou a réaffirmé sa disposition à entamer des négociations de paix sans conditions préalables.

R. I.

### IBM S'ENGAGE À INVESTIR 150 MILLIARDS DE DOLLARS AUX ÉTATS UNIS

## 30 Milliards seront dans les secteurs de la recherche et développement

Le groupe informatique américain IBM s'est engagé à investir 150 milliards de dollars aux États-Unis dans les cinq prochaines années, dont trente dans la recherche et développement. Le groupe a entrepris la même démarche de plusieurs entreprises américaines qui ont promis, depuis l'investiture de Donald Trump, de financer des projets sur le territoire américain. IBM se trouve bien positionné dans la course à l'intelligence artificielle (IA). Il est actif dans les logiciels, le conseil et les infrastructures (serveurs sur site ou à distance), même s'il est loin d'afficher les taux de croissance des géants de l'IA (1,4% de crois-

sance du chiffre d'affaires en 2024). "Nous sommes axés sur la production et les emplois aux États-Unis depuis notre création, il y a 114 ans et avec cet investissement, (...) nous nous assurons qu'IBM reste l'épicentre des capacités mondiales les plus avancées en matière de calcul et d'IA", a déclaré Arvind Krishna, PDG du groupe, cité dans le communiqué de l'entreprise publié lundi. Référence mondiale en matière de recherche et développement depuis ses débuts en 1911, IBM est en pointe dans le domaine de l'informatique quantique, où il a passé plusieurs partenariats.

R. I.

**Recette du jour**



**MDERBEL**

Ingrédients pour 4 personnes:

- 1 aubergine
- 1 tomate
- De l'huile tournesol
- 1 morceau de collier d'agneau ou autre viande
- 3 gousses d'ail
- 1 ou 2 cs concentré de tomate
- Sel et poivre
- 1/2 cc thé de karvi
- 1 cc paprika
- 1 cc thé de purée de piment ou derssa si vous avez (selon si vous aimez piquant ou non)
- Persil
- 1 oeuf

Instructions de cuisine

Etape 1

Dans une petite cocotte mettre la viande avec 3cs d'huile. Mettre un peu de purée de piment, les gousses d'ail rapées et les épices avec un fond d'eau pour ne pas brûler l'ail

Etape 2

Ajouter de l'eau jusqu'à hauteur de la viande et laisser cuire

Etape 3

Pendant ce temps couper en rondelles l'aubergine. Les saler légèrement et les faire frire. Les mettre sur du papier absorbant

Etape 4

Une fois la viande cuite, l'eau a du bien réduire. Si ce n'est pas le cas ajouter un peu de concentré de tomate et laisser mijoter. Goûter et voir s'il faut rajouter du sel et un peu d'épice. Ensuite, ajouter des rondelles de tomate. Laisser un peu frémir.

Etape 5

Ajouter les rondelles d'aubergine tout autour de la viande. Puis casser un œuf dans un bol et le battre légèrement. Mettre sur les aubergines. Couvrir et faire cuire selon votre goût si vous les aimez bien cuit ou non. Pour ma part j'aime

quand c'est un peu tremblotant encore.

Etape 6

Parsemer de persil ciselé et dresser.

**Note du chef**

Selon les régions d'Algérie, le mderbel change de sauce. Il peut être sur Alger en sauce blanche

**Bon appétit !**



**Gâteau du Jour**

**Gâteau aux noisettes**

**INGRÉDIENTS**

**BASE BISCUITÉE :**

- 1 pot yaourt
- 2 œufs
- 1 pot sucre
- 2 pots farine
- 1 sachet levure chimique
- 1/2 pot d'huile
- 200 g chocolat
- Lait

Instructions de cuisine

Etape 1

Préchauffer le four à 180°C.

Etape 2

Pendant ce temps, vider le yaourt dans un saladier. Garder le pot qui servira de doseur

Etape 3

Ajoutez un à un les œufs et fouetter au batteur électrique



Etape 4

Mesurez le sucre et ajoutez le au saladier. Battre

Etape 5

Mesurez la farine et incorporez là avec la levure à la préparation. Mélangez avec une fourchette

Etape 6

Cassez le chocolat et faire fondre

Etape 7

Pendant ce temps, ajoutez l'huile à la préparation et mélangez avec la fourchette

Etape 8

Ajoutez le chocolat à la préparation

Etape 9

Ajoutez du lait petit à petit à la préparation pour qu'elle soit un peu plus liquide et légère mais pas trop liquide non plus.

Etape 10

Versez dans un moule beurré

Etape 11

Faire cuire 30 à 40 min à 180°C four traditionnel

**Conseil du jour**

Lavez toujours vos fruits et légumes et conservez-les dans un endroit

**sec et frais**



**Le saviez-vous ?**



**BOIRE DU THÉ À LA CANNELLE ET AU GINGEMBRE**

est idéal pour renforcer le système immunitaire, réduire les mucosités et combattre le rhume.

**Bon à savoir !**

FAIRE ROULER UNE BALLE DE TENNIS SOUS LE PIED STIMULE ET DÉTEND LES MUSCLES ET LES TENDONS DU PIED, DÉTEND LES MUSCLES DORSAUX ET ISCHIO-JAMBIERS TENDUS ET RÉDUIT LES DOULEURS DORSALES.



**Astuce du jour:**

**COMMENT SOIGNER UN ONGLE INCARNÉ ?**

Faites tremper vos pieds dans de l'eau chaude mélangée à du bicarbonate de soude et laissez reposer pendant 15 à 30 min. Ensuite à l'aide d'une pince à épiler, mettez un petit morceau de coton imbibé de l'aloès vera ou de l'ail entre votre ongle et la peau afin

d'empêcher l'ongle de revenir en place. Changez de coton chaque 24h. Refaites l'opération au moins deux fois par jour.



**CITATION DU JOUR**

« Si jeunesse savait, si vieillesse pouvait. »

**Le Courrier**

Quotidien national d'information  
Édité par l'Eurl Millénium Presse

**Siège social :**

Maison de la presse Kouba - Alger  
R.C. : N° 01 B 00 151 30

**Compte bancaire :**

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

**Directeur de la publication-gérant :**

Ahmed TOUMIAT  
Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

**Rédaction :**

Tél. : 023 70 94 35  
023 70 94 22  
023 70 94 30  
023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

**Composition :**

PAO Le Courrier d'Algérie

**« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité »**

Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42

Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

**Impression :**

- Centre : SIA - Est : SIE

- Ouest : SIO

**Nos bureaux régionaux**

**Tizi Ouzou :**

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

**Oran :** 6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

**Bouira :** Rue Gherbi Guebraoui - Immeuble

Kheerouf - Bouira. Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles : lecourrierdalgerie@yahoo.fr redaction\_courrier@yahoo.fr

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES ARTS

# Présentation à Alger des projets associatifs subventionnés

*L'évaluation et le suivi des subventions publiques accordées aux associations culturelles et artistiques à caractère national et local, ont été le thème d'une rencontre organisée, lundi à Alger, lors de laquelle le bilan chiffré des années 2023 et 2024 a été présenté en présence du ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou et de plusieurs représentants d'associations à l'échelle nationale.*

Sous l'intitulé "Rencontre nationale de présentation des projets remarquables des associations culturelles et artistiques 2023-2024", ce rendez-vous, répondant à un souci de transparence et de présentation des projets aboutis et d'expériences premières ayant bénéficiés du soutien financier public, a été accueilli au Palais de la Culture "Moufidi-Zakaria". Lors de son allocution d'ouverture, le ministre de la Culture et des Arts a rappelé le "rôle prépondérant du mouvement asso-



ciatif dans la dynamisation de la vie sociale et la canalisation des énergies, chez les jeunes porteurs de projets notamment, ainsi que l'enrichissement du paysage culturel et la consolidation de l'identité nationale", et qu'il convient à ce titre, a-t-il ajouté, de, "les encourager à poursuivre leur œuvre citoyenne qu'il faut mettre en valeur et envers laquelle nous devons être reconnaissants". Le ministre, a réaffirmé la détermination de son département à mettre à exécution le 46e engagement du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui prévoit dans son quatrième alinéa, "le soutien et l'accompagnement des initiatives des jeunes artistes à travers la mise en place de mécanismes d'aide et d'en-

couragement de la création". A l'issue de son intervention, M. Ballalou a invité les entreprises économiques à soutenir l'activité et les projets culturels, rappelant à ce titre, que la Loi de finance autorise et encourage à entreprendre de telles actions", ce qui impliquerait au retour, a-t-il conclu, une "considération au bénéfice de ces entreprises citoyennes de la part des services fiscaux". Le directeur de l'Organisation de la diffusion du produit culturel et artistique (DODPCA), Smaïl Inzarene et la Sous-directrice de la diffusion des produits culturels et artistiques, Wassila Bouhalassa, ont ensuite présenté un état des lieux sur le mouvement associatif dans le domaine culturel et artistique en Algérie, suivi d'un exposé

sur la subvention publique des différents projets retenus. Ainsi, les intervenants ont fait état de l'existence de 4777 associations culturelles et artistiques locales et nationales, actives sur l'ensemble du territoire algérien, ajoutant que les projets de 308 associations ont été financés durant l'exercice 2023-2024. Lesdits projets portent sur divers domaines culturels et artistiques, patrimoine, théâtre, musique, arts et lettres, cinéma, arts plastiques et formation artistique, entre autres, précisant que la priorité dans tous les domaines cités a été accordée aux projets relatifs aux personnes aux besoins spécifiques, les femmes et les enfants. Pour l'année 2025, M. Inzarene a fait savoir que 200 nouveaux projets culturels et artistiques déposés entre octobre 2024 et janvier 2025 via la plateforme numérique dédiée aux demandes de subventions, ont été retenus. Lors de cette rencontre, des indications sur les liens numériques permettant de consulter le guide des associations à l'échelle nationale ont été livrées à l'assistance, avant de voir se succéder les représentants d'une quinzaine d'associations qui ont donné un aperçu en vidéo, de leurs projets culturels et artistiques divers, qui ont bénéficié de subventions pour l'année 2025.

ORAN

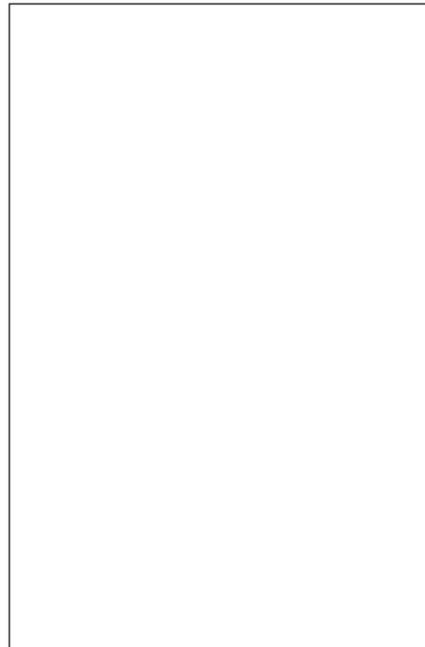
## Mise en exergue du rôle de l'IA dans la préservation et la promotion du patrimoine

Les participants au colloque sur "l'intelligence artificielle dans le patrimoine culturel", organisé lundi soir au musée national "Ahmed Zabana" d'Oran, ont mis en exergue le rôle des applications de l'intelligence artificielle dans la préservation et la documentation du patrimoine culturel pour les générations futures et sa promotion à l'échelle mondiale. Dans ce contexte, l'enseignante au département de l'information et de la communication de l'Université Oran 1

"Ahmed Ben Bella", Nadia Ayari, a affirmé que "l'utilisation de l'intelligence artificielle dans le patrimoine immatériel constitue un moyen efficace et moderne pour préserver, documenter et transmettre ce patrimoine aux générations futures". Selon elle, l'usage de ces technologies représente une pierre angulaire dans la conservation du patrimoine immatériel, car elles permettent de documenter des éléments culturels tels que les danses, les rituels, les légendes et les

proverbes populaires, et de les protéger contre la dégradation et l'oubli, notamment en cas de perte des supports originaux comme le papier, la mémoire orale ou les cassettes audio. En évoquant les efforts des institutions et initiatives culturelles en matière de numérisation d'éléments du patrimoine immatériel, la même intervenante a indiqué que "l'intelligence artificielle permet d'analyser de grandes quantités de données sur le patrimoine, d'en comprendre les modèles et de générer de nouvelles représentations de manière interactive, ce qui favorise la promotion du patrimoine algérien à l'échelle mondiale et son accessibilité pour les chercheurs, les étudiants et le grand public". De son côté, Arzeki Bourai, conservateur au musée public national "Le Bardo" à Alger, a focalisé son intervention sur la technique de photogrammétrie, considérée comme l'une des plus récentes utilisées dans les musées, permettant de créer un modèle numérique tridimensionnel en utilisant un logiciel et un ordinateur. Cette technique, adoptée dans ce musée, permettant de visualiser une pièce sous tous ses angles, présente une version numérisée sans déplacer l'objet original, tout en le préservant de toute dégradation liée à sa manipulation, a expliqué le conférencier dans sa communication intitulée "La photographie et ses applications sur les objets patrimoniaux". Ce colloque s'inscrit dans le cadre du programme culturel varié élaboré par le musée "Ahmed Zabana" d'Oran à l'occasion du Mois du Patrimoine.

PUB



## 2E RENCONTRE NATIONALE DE LA CALLIGRAPHIE MAGHRÉBINE À OUARGLA

### Une quinzaine de participants au rendez-vous

La deuxième édition de la Rencontre nationale de la calligraphie maghrébine s'est ouverte lundi à Ouargla, dans le cadre du mois du patrimoine (18 avril-18 mai), avec la participation d'une quinzaine de calligraphes. Animée par une pléiade d'enseignants et de spécialistes, cette manifestation culturelle de trois jours (28-30 avril), organisée à la bibliothèque principale de lecture publique "Moudjahid Mohamed Tidjani", comprend une série de conférences et débats articulés autour de différents thèmes, notamment "La calligraphie étendue et l'ornementation islamique", "La calligraphie maghrébine et les applications de l'intelligence artificielle", ainsi que "L'importance de l'intelligence artificielle dans la valorisation du rôle des musées". Une exposition d'œuvres de calligraphes représentant plusieurs wilayas du pays, à l'instar d'Oran, Tlemcen, Laghouat, Touggourt et Ouargla, est proposée aux visiteurs, selon les organisateurs. Des ateliers de calligraphie destinés aux enfants et amateurs de cet art et étudiants sont aussi au menu de cette manifestation. Cette nouvelle édition a été marquée par la participation remarquable du Musée public national de la calligraphie islamique de Tlemcen, et ce, grâce à ses projections holographiques et photos panoramiques à 360 degrés, qui ont permis aux visiteurs de découvrir virtuellement cette structure culturelle. Elle constitue une plateforme d'échange d'expériences et de savoir-faire pour les participants, tout en contribuant à la promotion et à la préservation de la calligraphie, art ancestral de la culture islamique, notamment à travers la formation de jeunes talents. A l'issue de cet événement, les participants bénéficieront d'une excursion touristique à la découverte des sites naturels et archéologiques de la wilaya.

## 2ÈME SALON NATIONAL DU TAPIS, DES BIJOUX ET DE LA MELEHFA À OUM EL BOUAGHI

### 17 wilayas présentes à l'ouverture

La deuxième édition du Salon national du tapis, des bijoux et de la Melehfa s'est ouverte lundi à la maison de la culture Nouar-Boubakeur de la ville d'Oum El Bouaghi avec la participation d'artisans et exposants de 17 wilayas du pays. Placée sous le thème "Le tapis, un patrimoine culturel à l'heure de l'intelligence artificielle", cette manifestation est organisée par la maison de la culture Nouar-Boubakeur en coordination avec l'Organisation algérienne pour le patrimoine, le tourisme et l'artisanat. Pour Tarek Salhi, président de cette organisation, le Salon qui coïncide avec la célébration du mois du patrimoine (18 avril-18 mai) vise à sensibiliser le plus grand nombre d'artisans à la nécessaire protection du patrimoine traditionnel à travers l'exposition, la promotion et la vente des produits artisanaux. Les artisans participants venus de plusieurs wilayas dont Khenchela, Tébessa, Biskra et Naâma bénéficieront durant le Salon de formations spécialisées assurées par des spécialistes de la tapisserie et du tissage. De leur côté, les artisans présents dont Brahim Bousenane, tapissier de Ghardaïa, ont mis l'accent sur l'importance de pareilles manifestation qui contribuent à faire connaître et promouvoir la commercialisation des produits de terroir. Le Salon national du tapis, des bijoux et de la Melehfa a connu cette année la participation de l'Association tunisienne "Notre patrimoine Tunisie" qui expose divers produits artisanaux dont El Djeloua de Sfax et Errida de la région de Mahdia.

### Mots croisés

1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
11										
12										

**HORIZONTALEMENT**

1 - Maison curiale - 2 - Coule au Congo - Roulés - 3 - Cheville - Un sot entre deux seaux - Vieille langue - 4 - Esprit - Place un œil - 5 - En dernier - Piquant - Le centième du yen - Piquant - 6 - Terme de tennis - Pas de panique - 7 - Pigeon - Arrivé en criant - 8 - En litige - Regimber - 9 - patelin - Point sensible - 10 - Diapason - Déesse marine - Avant l'ANP - 11 - Canal - Europium - 12 - Tranchée - Sans aucun problème.

**VERTICALEMENT**

1 - Qui peuvent pourrir - 2 - Fait le hère - Roue - Article - 3 - Patrie de Zénon - Donne un ordre - En peine - 4 - Réfléchi - Nourriture de berger - Redondance - 5 - Sottise - Réfute - 6 - Monnaie jaune - Consultée - Regroupa toutes les paires - 7 - Envoyée ad patres - Vague - Se mirait dans le Nil - 8 - Suit le docteur - Sur une rose - Dans l'uranium - 9 - Fait sauter - Fruits - 10 - Flatter excessivement - Dévoilée.

### Mots fléchés

Rentrées	Poisson	Faire le hère	Scandium	Plats
Déclins	Instruit	Passé en premier	Points opposés	Pivot
Attifées				Secteur postal
Spécialité médicale		À voir	Grecque	Butin
		Sodium	Chrome	
Ville allemande			Élevateur	
Arsenic			D'avoir	
	Sottises			
	Éprouvettes			
Double voyelle		Cuivre	De suite	Sous le corps d'un malade
Écuelle		En vogue	Laissés froids	
				Dévidoir
Bel emplumé	Étain		Europium	Aluminium
	Chef éthiopien		Outils de traçage	Récipient
		Glossine		
		Laisse rêveur		
À l'abri du besoin				
Bonne base			Lézard	
				Cheville

### Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

**Imprévisible (12 lettres)**

M	E	R	B	I	L	S	I	S	A	E	G	R	E	I	V	C	
S	A	C	O	U	R	L	A	T	E	L	E	T	N	O	H	H	E
E	U	I	I	E	M	R	E	F	S	R	A	P	E	M	A	D	V
N	C	T	R	D	A	I	S	N	O	I	T	C	A	R	N	I	T
T	A	U	A	I	P	T	E	R	R	A	J	O	T	O	T	N	S
S	N	V	A	I	E	D	R	A	G	E	R	E	R	A	E	A	E
I	T	O	E	S	H	N	O	G	R	A	J	F	L	V	U	O	R
M	O	N	M	T	T	E	P	U	A	T	E	S	N	T	D	R	E
R	I	E	E	E	N	S	R	E	I	T	V	I	A	E	S	A	I
E	D	D	I	N	A	E	N	E	C	S	R	A	L	S	R	G	R
P	I	N	N	R	S	E	U	S	S	I	A	I	E	I	E	E	P
T	T	A	A	O	U	T	E	L	A	G	L	N	R	L	V	T	S
O	E	R	R	M	T	E	T	U	O	D	T	E	B	A	E	I	U
L	L	G	U	C	E	O	I	S	I	F	R	A	S	B	R	A	R
U	I	A	E	D	I	A	R	T	N	E	V	E	G	I	B	R	T
O	G	P	R	U	E	O	C	E	S	I	A	R	F	U	V	T	N
B	S	L	E	T	I	R	C	E	E	D	R	O	H	E	O	E	I
A	E	R	U	S	U	T	E	V	R	O	E	R	I	A	P	N	D

**N.B :** Une même lettre peut servir plusieurs fois

**ACTION - ASPECT - ASSIS - BALISE - BOULOT - BRELAN - CHARTE - CŒUR - COUR - DAIS - DEVISE - DOUTE - ECRITE - EPARS - EVENT - FERME - FRAISE - FRONDE - GALET - GILET - GRANDE - HIATUS - HONTE - HORDE - IDIOT - INTRUS - ISSUE - JARGON - JARRET - LETAL - LARVE - LIBRE - MAIRIE - MONT - MORNE - NAVET - NIAIS - NOUGAT - OISIF - ORAGE - ORVET - PAIRE - PERMIS - PRIERE - RAID - REGARD - REVERS - SAUCE - SAUT - SCENE - TAUPE - TIERS - TRAIT - URANIE - USANT - USURE - VENT - VIERGE - VITAL.**

### Solutions du précédent numéro

**MOTS CROISÉS**

1. Pique-feu - 2. Inutile - Ca - 3. Nô - Tau - 4. Inné - Parus - 5. Scories - Te - 6. Tête - Dia ! - 7. Rôtie - Snob - 8 - Éden - Guano - 9. Listing - Sn - 10. Ln - El - AA - 11. Se - Armée - 12. Sassés - Ers.

**VERTICALEMENT :**

1. Pipistrelles - 2. In - Nc - Odin - 3. Quenottes - S.S - 4. Ut - Éreintées - 5. Ein - Ite - Il - 6. Flopée - Gn - As - 7. EE - As - Sugar - 8. Tr - Dna - Âme - 9. Cautions - Er - 10 - Nauséabondes.

**MOTS FLÉCHES**

**HORIZONTALEMENT :**

Écornifler - Croûte - Sv - Do - Mie - Ase - User - Émet - Été - Erres - Ris - Ues - Redites - Mi - Mètre - Reg - Né - Eu - Pâte - Na - Cassée - État - Liées.

**VERTICALEMENT :**

Accoutrement - Or - Seide - AA - Arôme - Site - Nuire - Truc - Rite - Ruée - Al - Fe - Êres - Psi - El - Âmes - Rase - Esses - Mêlée - Orvet - Figées.

**MOTS MASQUÉS TRAMPING**

# Les courses en direct



**HIPPODROME BAZER SEKHRA - EL-EULMA**  
**MERCREDI 30 AVRIL 2025 - PRIX : NADJOUA - PS.AR.NEE**  
**DISTANCE : 1 300 M - DOTATION : 400.000 DA - DÉPART : 15H30**  
**TIERCÉ - QUARTÉ - QUINTÉ**

## Hamamat El Mesk logiquement

L'hippodrome d'El-Eulma organise aujourd'hui une épreuve avec 14 galopeurs de la même valeur et presque du même niveau technique et physique sur une distance de 1300m, et en parcourant la liste des engagés, uniquement deux coursiers n'ont pas dépassé la somme de 100.000 DA, Faridix, pour l'absence des compétitions avec 31.000 Da et Nagor qui cumule une somme de 80.500 DA. Par contre, le reste, les 12 coursiers ont presque le même total de gain et ont prouvé leurs capacités physique et technique sur les pistes de la compétition. C'est un argument qui laisse ce pari PMU difficile à décortiquer car la majorité des chevaux présents puissants plus particulièrement dans ce parcours proposé par la D.O.C de la SCHPM de ce prix Nadjoua, support au pari tiercé, quarté et quinté et un autre argument qui va nous donner du fil à retordre afin de trouver la bonne combinaison. La présence des coursiers qui feront le déplacement de Zemmouri, Djelfa, M'sila et Laghouat et l'hippodrome organisateur de cette épreuve équine et nous vous rappelons que cette course est réservée aux chevaux de 4 ans et plus n'ayant pas totalisé la somme de 231.000 DA en gains et places depuis le 1er octobre 2024.

### LES PARTANTS AU CRIBLE

- 1. FATEH D'HEM.** Confié à son efficace jockey S. Benyettou qui, à mon avis, ne fera pas le déplacement de Barika pour rien.
- 2. EL MORDJENE.** Ce mâle azean de 8 ans reste sur de belles performances durant le meeting d'hiver et encore une 3e place lors de ce meeting.
- 3. FOUNOUN.** Il reste sur une belle victoire lors de sa dernière sortie au Caroubier sur la distance de 1000m, aura encore la

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS	CDS	ENTRAÎNEURS
AB. LOUNISSI	1	FATEH D'HEM	S. BENYETTOU	57	13	H. FERHAT
M. LAMICI	2	EL MORDJENE	A. HAMIDI	57	4	PROPRIÉTAIRE
L. BOUDJMEMAA	3	FOUNOUN	S. BENDJEKIDEL	57	6	N. TIAR
M. BENDJEKIDEL	4	GOYAT	W. BENJDEKIDEL	57	9	PROPRIÉTAIRE
T. LAZREG	5	RAMDAN	O. CHEBBAH	56	1	PROPRIÉTAIRE
ML. ZAABOUB	6	EL MOKAFIH (0)	B. BERRAH	55	7	PROPRIÉTAIRE
ME. DOUKHI	7	VAHISSANE	AB. ATTALLAH	55	10	PROPRIÉTAIRE
S. AOUIINA	8	BENHIDAR EL HOCEIN	AP:Y. CHELLAL	54,5	3	PROPRIÉTAIRE
AD. KHALFALLAH	9	NAGOR	F. AMMAR	54	11	PROPRIÉTAIRE
A. LEHAS	10	AARJOUNA	JJ:Y. MOUISSI	54	12	PROPRIÉTAIRE
ABH. DEKHNOCHE	11	DERB EL ABTAL	AP:S. ATALLAH	53,5	14	AB. KARA
J. SAADI	12	ICHRAQ EL BARAKA	D. BOUBAKRI	53	2	T. OUANOUKI
S.MEKIDECHE	13	FARIDIX	A. HEBRI	53	5	A. DJEBBAR
CH. AIDA	14	HAMAMAT EL MESK	JJ:MA.AIDA	52,5	8	CH. AIDA

chance de se présenter sur le podium.

**4. GOYAT.** Son seul handicap l'absence depuis le mois d'octobre 2024, n'aura pas la tâche facile.

**5. RAMDAN.** Ce jeune mâle azean de 5 ans a pris confiance sur les pistes de la compétition avec son jockey du jour.

**6. EL MOKAFIH.** Depuis que le crack jockey Bilal Berrah a pris les rênes de ce magnifique jeune cheval, il reste dans l'argent.

**7. VAHISSANE.** Cette coursière de 5 ans n'est pas régulière dans ses sorties, espérons qu'elle fera la même course comme celle de sa dernière, 3eme sur 1400m au Caroubier.

**8. BENHIDAR AL HOCEIN.** A revoir.

**9. NAGOR.** Barré en théorie.

**10. AARJOUNA.** C'est une jument qui est très en verve ces derniers temps reste sur d'excellentes sorties dans ce meeting et même le précédent.

**11. DERB EL ABTAL.** Au-dessous du lot.

**12. ICHRAQ EL BARAKA.** A son aise, cette jument femelle de 4 ans pour venir jouer un rôle important dans cette épreuve.

**13. FARIDIX.** A revoir.

**14. HAMAMAT EL MESK.** A mon avis cette belle femelle grise de 5 ans ne fera pas le déplacement de Laghouat pour rien.

## DANS LE CREUX DE L'OREILLE

### MON PRONOSTIC

**14. HAMAMAT EL MESK - 10. AARJOUNA - 2. EL MORDJENE - 3. FOUNOUN - 6. EL MOKAFIH**

### LES CHANCES

**5. RAMDAN - 1. FATEH D'HEM**

## Saisie de plus de 14 000 comprimés psychotropes à Bordj Bou Arréridj

Les éléments de la brigade de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants (BLTIS), relevant de la Sûreté de wilaya de Bordj Bou Arréridj, ont saisi 14.581 comprimés psychotropes et arrêté (7) individus, a-t-on appris mardi auprès de ce corps constitué. Exploitant des informations faisant état de la présence d'un repris de justice proposant des comprimés de psychotropes à des jeunes résidant dans un quartier situé en dehors du tissu urbain de Bordj Bou Arréridj, les policiers sont parvenus, selon la même source, à interpellier le suspect signalé détenant, sur lui, 6.000 comprimés, avant d'identifier et d'arrêter ses complices. Les éléments de la BLTIS, munis d'un mandat délivré par le procureur de la République territorialement compétent, ont découvert, après la perquisition des domiciles de deux suspects, une quantité totale de 14.581 comprimés psychotropes et une somme d'argent "provenant probablement de cette activité criminelle", a-t-on précisé. Les 7 individus suspects ont été déférés devant la juridiction compétente dès la finalisation des procédures légales d'usage, a conclu la même source.

## Chine : voyage inaugural du plus grand navire de transport de véhicules

Le transporteur de voitures "BYD Shenzhen", développé par la Chine, le plus grand de ce type au monde, a entamé, dimanche, son voyage inaugural avec plus de 7.000 véhicules électriques de la marque BYD à bord. Selon le constructeur automobile chinois, le navire a quitté le port de Taicang, dans la province chinoise du Jiangsu (est) et devrait gagner le port d'Itajai au Brésil, après plus de 30 jours en mer. Construit par un chantier naval du China Merchants Group, le BYD Shenzhen est un transporteur de véhicules électriques doté d'une capacité de transport de 9.200 places. Il s'agit du quatrième navire spécialisé de BYD pour le transport de ses véhicules électriques. Les trois précédents navires ont également été construits par la Chine. D'une longueur de 219 mètres et d'une largeur de 37,7 mètres, le navire BYD Shenzhen a été livré le 22 avril dernier à Yizheng, ville de la province du Jiangsu et doté de technologies vertes de pointe, telles que des moteurs principaux à haut rendement énergétique et à faible consommation, a précisé le constructeur.

## Une tentative de contrebande de quantités considérables de pièces de rechange usagées déjouée au port de Bejaia

Les éléments de l'inspection principale de contrôle des voyageurs à la gare maritime du port de Béjaia "cheïkh Haddad", relevant de la direction régionale des Douanes de Sétif, ont déjoué une tentative de contrebande vers le territoire national de quantités considérables de pièces de rechange usagers, d'accessoires et d'articles de voitures de diverses marques, a-t-on indiqué lundi dans un communiqué de ce corps constitué. Le communiqué a précisé que l'opération "s'inscrit dans le cadre de l'exercice des missions protectrices dévolues au



corps des douanes algériennes, notamment celles relatives au contrôle douanier du mouvement des voya-

geurs, de leurs bagages et de leurs moyens de transport au niveau des divers postes frontaliers terrestres, maritimes et

aériens". L'opération a été menée au cours du traitement routinier d'un navire de transport de voyageurs en provenance du port de Marseille (France) ayant permis la découverte de ladite marchandise de contrebande cachée parmi les bagages personnels de certains voyageurs, a ajouté le communiqué. Selon le même document, l'opération reflète la vigilance des éléments des Douanes algériennes dans la lutte contre toutes les formes de criminalité transfrontalière et leur contribution efficace à la protection de la sécurité des citoyens.

## Arrestation de 22 personnes dans des affaires d'émigration clandestine à Ain Témouchent



Les services de la Gendarmerie nationale d'Ain Témouchent ont procédé à l'arrestation de 22 personnes, lors d'opérations distinctes menées dans le cadre de la lutte contre l'émigration clandestine, parmi lesquelles six organisateurs activant dans le trafic de migrants, a-t-on appris, mardi, auprès de ce corps constitué. Ces opérations ont permis la saisie de trois embarcations, deux moteurs, des jerricans de carburant d'une capacité totale de 108 litres, une somme d'argent estimée à 77.000 dinars, ainsi qu'un montant en devise étrangère de 1.520 euros, a indiqué la cellule de communication du groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'Ain Témouchent. Les personnes arrêtées sont poursuivies pour le crime de trafic de migrants et le délit de tentative de quitter le territoire national par des points de passage non autorisés, a précisé la même source. Après l'accomplissement de l'ensemble des procédures légales en vigueur, les mis en cause seront présentés devant les juridictions territorialement compétentes, a-t-on fait savoir de même source.

## Le salon "Khotwa Tour" fait escale à Oran

Plus de 65 structures, incluant des universités, des grandes écoles, des centres de formation, ainsi que des organismes de l'emploi et de l'entrepreneuriat, participent à la 15e édition du salon "Khotwa Tour 2025", dans sa troisième étape, qui a été inaugurée, mardi à Oran. Ce salon, organisé sous le patronage du ministère de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, fait escale à Oran après les



wilayas de Tizi-Ouzou et Alger, a indiqué son commissaire Zaki Soufi. Il constitue, durant deux jours, une opportunité pour les jeunes d'interagir avec les universités,

les centres de formation, les structures de l'emploi et de découvrir des startups à succès, a-t-il ajouté. Cette manifestation est devenue un rendez-vous incontournable pour la jeunesse algérienne en quête de nouvelles opportunités de formation et d'emploi. Elle aborde trois thèmes principaux : l'entrepreneuriat, l'emploi ainsi que la gestion du parcours professionnel, de la formation et des études supérieures. Selon l'intervenant, cette édition offre un espace aux visiteurs pour rencontrer des experts de la formation, tant au niveau national qu'international, découvrir des programmes de sou-

tien à l'entrepreneuriat, avoir accès à de nombreuses opportunités d'emploi, aux différentes spécialités de formation disponibles à l'échelle nationale et internationale, et les accompagner dans la conception d'un plan d'études et l'élaboration d'un projet professionnel. Cet événement, organisé par l'agence de communication "Win Advances", rassemble des universités, des écoles, des instituts, des organismes d'emploi, des startups, des entreprises innovantes et des professionnels engagés dans le développement de la jeunesse et du secteur éducatif et de formation. Le programme du salon comprend des conférences et des ateliers animés par des experts, ainsi que des expositions et des formations gratuites destinées aux jeunes. La tournée nationale du salon "Khotwa Tour" s'achèvera au Palais de la Culture de Tlemcen, le 1er mai prochain, a-t-on indiqué.

## Djelfa : arrestation de deux individus et saisie de plus de 132 qx de café subventionné destinés à la spéculation

Les services de la Gendarmerie nationale ont procédé à l'arrestation de deux individus et à la saisie de 132 quintaux et 87 kg de café subventionné destinés à la spéculation, a indiqué lundi un communiqué de ces services. L'opération s'inscrit "dans le cadre de la lutte contre la spéculation illicite sur les produits alimentaires de large consommation, de la préservation de la santé publique et de la protection du consommateur", précise la même source. Cette affaire intervient suite à des informations parvenues à la Brigade de recherches de la Gendarmerie nationale à Djelfa, faisant état de l'exploitation par des individus d'un entrepôt dans la commune de Djelfa pour le stockage et la vente de café subventionné sans documents officiels, aux fins de créer une pénurie sur le marché". "Suite à l'exploitation des informations et après la filature des individus en question et la fouille de leur véhicule de tourisme arrêté à proximité de l'entrepôt, une quantité de café vert pesant 19 kg a été découverte dans la malle", ajoute la même source. Après l'obtention d'un mandat de perquisition, "une patrouille s'est rendue sur les lieux et a procédé à la fouille de l'entrepôt où une quantité de 132 quintaux et de 87 kg de café a été saisie, ainsi que l'arrestation de deux individus qui ont été conduits au siège de la Brigade pour poursuivre l'enquête", note le communiqué. Les deux mis en cause ont été déférés devant les juridictions compétentes et placés sous mandat de dépôt pour spéculation illicite, avec la remise des saisies aux services des domaines de l'État, conclut le communiqué.

## EXPRESS- HISTORIQUE

### Le renard et le bûcheron (11)

Le renard parvint aux abords d'une ferme, lorsqu'il aperçut, une modeste bâtisse d'où montait le doux tumulte d'un poulailler.



Il s'avança à pas feutrés vers le poulailler, l'œil aux aguets et le souffie suspendu, puis se jova tout contre l'enceinte, tel un prédateur tapi dans l'ombre, prêt à fondre sur sa proie...



Il glissa furtivement sa patte par une étroite fissure du poulailler, nourrissant l'espoir secret d'y happer quelque volatile imprudent !



à suivre

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

## Baddari lance 5 nouvelles plateformes numériques

Le ministre de l'Enseignement supérieur, Kamel Baddari, a procédé, hier, au lancement de cinq nouvelles plateformes numériques.

Selon un communiqué du MESRS, ces nouvelles plateformes utilisant l'intelligence artificielle serviront les étudiants et les chercheurs pour leurs travaux d'études et recherches mais aussi afin d'améliorer la prise en charge universitaire. Il s'agit, d'après la même source, de l'application « Private Digital Adviser » qui constitue un système conversationnel utilisant l'intelligence artificielle et basé sur un modèle de langage étendu. « Il permet des recherches fiables et simplifiées sur tous les documents réglementaires du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Il effectue également des recherches rapides dans des milliers de documents, facilitant ainsi l'accès aux textes juridiques », indique la même source. L'application « EL-HAL Platform » est dédiée à la mise à disposition des ressources scientifiques des universités algériennes. « Elle permet la recherche et le téléchargement des dépôts institutionnels des universités (D SPACE), ainsi que l'exploitation des résultats de recherche des thèses, mémoires, articles de recherche et autres productions scientifiques. Elle renforce ainsi la visibilité de la recherche scientifique algérienne » ajoute le document. Par ailleurs, l'application



« Hadhina Incubator Platform » vise à unifier les outils de gestion des incubateurs, à faciliter le suivi des projets, à renforcer la collaboration entre les incubateurs et les mentors, et à fournir des indicateurs de performance précis et immédiats. « Elle offre également un environnement numérique complet pour améliorer l'accompagnement des startup au sein de la communauté universitaire et répondre aux exigences d'innovation et de suivi de la qualité », rapporte le communiqué. L'application « Online Lesson Evaluation Platform » vise à faciliter la transition vers

l'éducation numérique en fournissant des outils et des technologies innovants pour évaluer la qualité des cours en ligne. Aussi, la plateforme vise à garantir la fourniture de contenus pédagogiques de qualité, conformes aux normes académiques et garantissant l'atteinte efficace des objectifs pédagogiques. Elle vise également à développer les compétences des professeurs d'université et des intervenants dans l'utilisation des technologies modernes pour gérer efficacement les cours en ligne. Enfin, l'application « mybus controller » vise à améliorer le suivi de la fréquentation des bus universitaires, surtout par les directions des services universitaires afin de renforcer la crédibilité de l'application MyBus en termes d'horaires de départ et d'état des bus.

Sarah O.

### ELLE LUI A ÉTÉ REMISE PAR L'ENVOYÉ SPÉCIAL DE SON HOMOLOGUE IRAKIEN

## Le président Tebboune reçoit une invitation pour assister au Sommet arabe à Bagdad

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, au Palais d'El Mouradia à Alger, le vice-Premier ministre, ministre du Plan et envoyé spécial du président de la République d'Irak, Mohamed Ali Tamim, qui lui a remis une invitation pour participer au prochain sommet de la Ligue arabe à Bagdad. Ont pris part à cette réunion, Boualem Boualem, Directeur de Cabinet de la présidence de la République, et Ahmed Attaf, ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.

R. N.

### MARCHÉ PÉTROLIER

## Le Brent en baisse à moins de 65 dollars

Les cours du pétrole sont en baisse, hier, les marchés s'inquiétant d'une dégradation de l'activité économique mondiale défavorable à la demande d'énergie.

En effet, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en juin, perdait 1,62% à 64,79 dollars, tandis que son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison le même mois, cédait 1,50% à 61,12 dollars. Les analystes expliquent cette baisse par « l'anxiété du marché concernant les perspectives de croissance économique, suscitée notamment par les négociations « au point mort » sur le commerce entre la Chine et les États-Unis ». La semaine dernière, le Fonds monétaire international (FMI) a d'ailleurs baissé ses prévisions de croissance mondiale de 0,5 point de pourcentage. Avec une révision plus marquée encore de 0,6 point en Chine et de 0,9 point aux États-Unis. Le ralentissement économique est un facteur de baisse de la demande énergétique, ce qui explique en partie la baisse du cours du pétrole particulièrement faible et la chute du gaz européen à son niveau le plus bas depuis juillet 2025. Selon les experts, « les prix du gaz européen ont reculé, hier, en raison de températures douces et d'une demande plus faible attendue », ont-ils souligné.

L.Z.

### OUARGLA

## 5 morts et 13 blessés dans un accident de la route

Cinq personnes sont décédées et 13 autres ont été blessées dans un accident de la route survenu, hier, à Ouargla, indiquent les services de la Protection civile. Trois véhicules sont impliqués : un bus de transport de voyageurs, assurant la liaison Oran-Hassi-Messaoud, un camion semi-remorque et un véhicule touristique. L'accident est survenu au niveau d'un tronçon de la route nationale RN-49 (environ 50 km à l'ouest d'Ouargla), a indiqué la même source. Les victimes ont été évacuées par les éléments de la Protection civile vers l'hôpital Mohamed Boudiaf d'Ouargla. Une enquête a été ouverte par la Gendarmerie nationale pour déterminer les causes exactes de cet accident.

R. S.

### IN SALAH

## 9 morts et 10 blessés dans un dérapage de voiture

Neuf personnes ont été tuées et dix autres blessées dans un accident de la circulation survenu, hier, à 15h20, sur la route nationale n°1 en direction de Tamanrasset, dans la daïra et commune d'In Salah. Selon la Protection Civile, ses services sont intervenus à 15h20 suite à un accident survenu après un dérapage d'un véhicule utilitaire. L'accident a entraîné la mort de 9 personnes qui ont été transférées à la morgue, tandis que 10 autres ayant été blessées de divers degrés ont reçu les soins nécessaires et étaient transférées dans un hôpital proche.

R. S.

### ACCIDENT TRAGIQUE SUR L'AUTOROUTE EST-OUEST

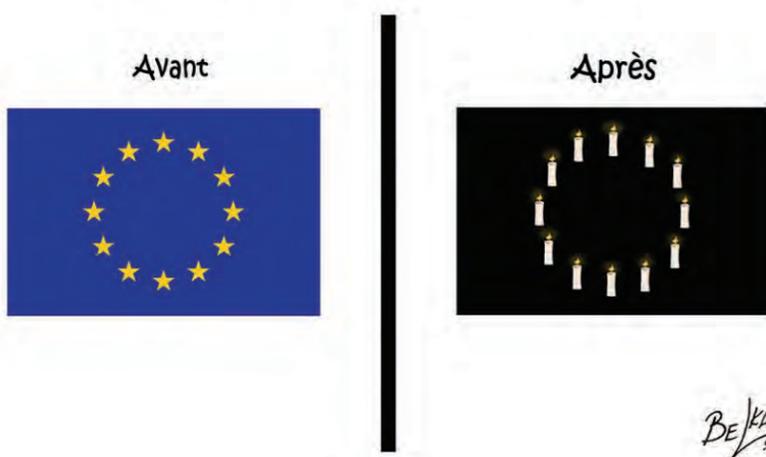
## Au moins 6 morts et 29 blessés à Bouira

Dans la soirée d'avant-hier au environs de 22h, un bus de transport de voyageurs assurant la ligne Alger/Jijel a dérapé sur l'autoroute Est-Ouest, au niveau de l'échangeur de Béjaïa à hauteur de la commune d'Ahnif dans la Daïra de M'chedallah à une quarantaine de kilomètres à l'Est de Bouira. Selon les informations en notre possession le tragique accident a coûté la vie à 6 personnes pendant que 29 autres parmi les occupants du bus s'en sont sortis avec des blessures plus ou moins graves. Les dépouilles de victimes de cet accident ont été placées à la morgue de l'hôpital de M'chedallah, pendant que les blessés ont été transférés vers les urgences de la même enceinte hospitalière. Selon les services de sécurité locales les causes exactes de l'accident ne sont pas encore connues, mais les autorités ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de ce drame. Les sapeurs pompiers relevant de plusieurs casernes de cette région sont intervenus rapidement pour porter assistance aux victimes et évacuer les blessés vers les hôpitaux les plus proches. Les autorités locales ont de leur côté mis en place un dispositif pour aider les familles des victimes de cet énième accident survenu sur ce tronçon de l'autoroute Est-Ouest.

Omar Soualah

### SOUS-RIRE

#### Coupure d'électricité en Europe



BE/KACEM